



Chronique réalisée par Luc de l'Arbre

Dimanche 1^{er} juin.

Affaire Chebeya: des ONG réclament la poursuite du procès en appel. Des ONG de défense des droits de l'homme réclament la poursuite du procès Chebeya interrompu en appel depuis novembre 2012 suite un incident provoqué par les parties civiles qui demandaient la comparution des accusés en fuite, craignant que ce procès soit déclaré nul devant la Cour de cassation faute d'une citation. Ces organisations ont lancé leur appel, samedi 31 mai, soit quatre ans après que les défenseurs des droits de l'homme Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ont été assassinés à Kinshasa.

Mbuji-Mayi: 20 ans de servitude pénale principale requis contre 4 bandits. Le tribunal militaire de garnison de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental) a requis, vendredi 30 mai, 20 ans de servitude pénale principale contre quatre bandits, poursuivis pour association des malfaiteurs et détention illégale d'armes et munitions de guerre. Ntumba Mukendi alias Mapwepwe Tigo, Kadima Kalenda alias Breveté et Mukendi Kabeya alias Baba Malewa, devront en outre verser chacun, endéans six jours, la somme de 50 000 francs congolais (54, 3 dollars américains), en guise de frais d'instance.

Nord-Kivu: les Fardc accusées des arrestations arbitraires à Kiseguru et Nyabanira. Les Forces armées de la RDC sont accusées de plusieurs exactions contre la population civile notamment des arrestations arbitraires dans les localités de Kiseguru et Nyabanira, en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu). Les habitants de cette contrée ont organisé, samedi 31 mai, une marche de colère pour dénoncer le comportement de ces militaires.

Joseph Kabila: «La RDC est sur une bonne voie pour sa pacification». Joseph Kabila assure que «la RDC est sur une bonne voie pour sa pacification». Le chef de l'Etat l'a dit, samedi 31 mai, au cours d'une rencontre avec les ambassadeurs accrédités en RDC ainsi que le patron de la Monusco, au Palais de la Nations, à Kinshasa. Selon un communiqué du gouvernement dont une copie est parvenue à Radio Okapi, Joseph Kabila a salué, devants ces diplomates, les succès des Forces armées de la RDC (Fardc) sur les rebelles du M23 (NDLR: en novembre 2013) ainsi que actuellement sur les rebelles ougandais de l'ADF et de la Lra. «La déroute du M23 juxtaposée à celle en cours de l'ADF et de la Lra autant que le désarmement volontaire des FDLR qui vient de s'amorcer illustrent que la RDC est sur une bonne voie pour sa pacification», a indiqué le chef de l'Etat, cité par Lambert Mende. A l'occasion, Kabila a demandé à ses invités d'aider la RDC en appuyant les nouveaux investissements, disponibles maintenant du fait du retour de la stabilité. Cela permettra, selon lui, l'amélioration de la situation macro-économique du pays. Le président de la République a exprimé sa volonté de mettre en application, dans les jours à venir, les recommandations des concertations nationales comme l'amnistie, le recensement administratif et la formation du gouvernement de cohésion nationale. Abordant la question des expulsions brutales des Congolais vivant à Brazzaville, le chef de l'Etat a annoncé la mise sur pied, à partir de ce lundi 2 juin, d'une commission mixte entre les deux Congo. Kabila a par ailleurs dénoncé les initiatives de certains partenaires extérieurs de la RDC qui donnent l'impression de vouloir créer anarchiquement des structures parallèles aux institutions légitimes en place au pays. Il a également fustigé le phénomène «Combattants», des Congolais qui se sont spécialisés, ces derniers temps en Belgique, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis d'Amérique et en France, dans des actes de délinquance contre la RDC derrière l'alibi de la lutte pour la démocratie. (Radio Okapi)

Ituri: des miliciens ont kidnappé 20 personnes à Molokaï. Des hommes armés ont enlevé, dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mai, une vingtaine de personnes dans la localité de Molokaï, située à 300 km au Sud-Ouest de Bunia, en Ituri (Province Orientale). Ces assaillants ont également pillé des commerces et emporté des biens de la population de cette localité.

La ville de Kisangani dotée d'un centre pédiatrique moderne. La ville de Kisangani dispose désormais d'un centre pédiatrique moderne. Cette structure sanitaire de trente lits a été inaugurée, samedi 31 mai, en présence de quelques autorités du chef-lieu de la Province Orientale. Ce «village pédiatrique» privé est équipé de matériels modernes pour les soins des enfants et d'une salle commune, d'une semi privée et d'une autre privée VIP.

Les femmes politiques et de la société civile apportent des vivres aux expulsés de Brazzaville. Le regroupement des femmes ministres, parlementaires et de la société civile ont assisté samedi 31 mai les expulsés de Brazzaville installés au site de Maluku. Elles leur ont apporté quelques sacs de sucre, de riz, de maïs, du sel, des couches pour bébé et des savons. Par ce geste, ces femmes disent avoir voulu alléger les souffrances de ces centaines de congolais qui vivent en conditions difficiles.

Sud-Kivu : les rebelles des FDLR reportent leur reddition. Des rebelles rwandais des FDLR ont promis de se rendre en masse lundi 2 juin à Kigogo dans le groupement de Lwindi en territoire de Mwenga (Sud-Kivu), après leur reddition massive manquée du vendredi dernier. C'est ce qu'a indiqué le chargé de liaison de ces rebelles à travers un message verbal adressé à la délégation venue les accueillir. Selon lui, ils devraient faire deux jours de marche pour atteindre le lieu d'accueil, alors qu'ils n'ont quitté le groupement de Lubumba que le même vendredi.

RDC: la VSV dédie la journée du 1er juin aux défenseurs des droits de l'homme. L'ONG de défense des droits de l'homme la Voix des sans voix (VSV) proclame la journée du 1er juin de chaque année « journée des défenseurs des droits de l'homme en RDC ». La décision a été annoncée samedi 31 mai à l'occasion de la commémoration du quatrième anniversaire du double assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, deux défenseurs des droits de l'homme assassinés en 2010.

Province Orientale: des sauterelles ravagent des cultures à Buta. Des sauterelles d'origine inconnue envahissent et ravagent, depuis mi-mai dernier, des cultures dans les environs de la cité de Buta, située à 324 Km au Nord de Kisangani (Province Orientale). Tous les efforts consentis et techniques utilisés par ces paysans pour les éliminer n'ont pas abouti. Cette situation aurait un impact négatif sur les prochaines récoltes de cette année. Selon des sources de la région, ces insectes ont commencé à se faire voir en petite quantité négligeable avant d'atteindre un nombre important et commencer à détruire les champs dans des superficies encore difficiles à estimer.

Lundi 2 juin.

Kinshasa-Brazzaville : ouverture des travaux de la commission mixte sur les expulsions. Les travaux de la commission mixte République démocratique du Congo-République du Congo s'ouvrent ce lundi 2 juin à Kinshasa. Les deux pays vont débattre de la question des expulsions des ressortissants de la RDC du Congo-Brazzaville. Le président congolais, Joseph Kabila l'a annoncé samedi 31 mai à l'occasion d'une réunion qu'il a eue avec les ambassadeurs accrédités dans son pays et Martin Kobler, le chef de la Monusco.

Nord-Kivu: les miliciens de Cheka occupent 4 localités de Walikale. Les miliciens conduits par Ntabo Ntaberizi alias Cheka occupent, depuis 5 jours, les localités de Kibati, Busi, Ndurumo et Abulo, en territoire de Walikale (Nord-Kivu). Des sources locales indiquent que ces miliciens ont profité du redéploiement des Forces armées de la RDC vers Kashebere pour occuper ces villages. Venus des localités de Mungazi et Kichanga au Sud du groupement de Luberiki, les miliciens de Sheka imposent une taxe de 1000 FC (1,1 dollar américain) à chaque habitant des localités occupées.

Assassinat de Mamadou Ndala: l'Asadho demande l'ouverture d'un procès. Cinq mois après l'assassinat du colonel Mamadou Ndala, l'ONG Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) plaide pour la comparution des présumés auteurs ou complices de cet acte devant les juges. L'ONG a regretté dimanche 1er juin à Beni que le procès traine tant à débiter alors que 15 suspects dans cette affaire sont déjà détenus à l'auditorat militaire de garnison de Beni.

Plus de 300 ménages de déplacés enregistrés à Shabunda. Trois cent douze familles sont arrivées à Shabunda (Sud-Kivu) la semaine dernière. Selon les activistes des droits de l'homme, ces déplacés proviennent de «Localité», un village du territoire de Punia (Maniema). Ces personnes auraient fui l'avancée des militaires venus de Kasese pour déloger les miliciens Raia Mutomboki qui occupent « Localité ». Les activistes des droits de l'homme affirment que ces déplacés vivent sans assistance dans les villages de Kaligila, Mintonko, Milenda et Chonka.

Equateur: les autorités provinciales s'apprêtent à accueillir 786 expulsés de Brazzaville. Au total, 786 expulsés de Brazzaville arrivés à Mbandaka sont regroupés au centre de transit du HCR, à 15 km du chef-lieu de l'Equateur. Ces personnes, pour la plupart originaires du Sud-Ubangi et qui sont prises en charge par le gouvernement provincial, manquent de moyens pour rejoindre leurs milieux d'origine. Une délégation du gouvernement provincial séjourne depuis samedi 31 mai à Gemena pour préparer le terrain avant leur retour dans le Sud-Ubangi.

Katanga : 4 détenus de la prison de Boma sont morts d'étouffement. Quatre détenus de la prison de Boma à Kipushi au Katanga sont morts le dimanche 1er mai. Le directeur de la prison affirme ces hommes, qui étaient en détention préventive, sont morts d'étouffement. Construite pour accueillir 60 détenus, cette maison carcérale en compte actuellement 311. La société civile locale indique que les conditions de vie des détenus sont précaires.

Kinshasa: l'hôpital Monkole élevé au rang d'Hôpital général de référence. Le nouveau bâtiment du Centre hospitalier mère-enfant Monkole de Mont-Ngafula a été inauguré lundi 2 juin à Kinshasa. Ce nouvel édifice est d'une superficie de 15 600 mètres carrés. Le ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi a placé cet hôpital dans la catégorie de l'Hôpital général de référence de la zone de santé Mont-Ngafula 1.

Sud-Kivu : 52 cas de cholera enregistrés en une semaine à Fizi. Le médecin chef de zone de santé de Fizi, docteur Delphin Asende Ehebelo, affirme avoir recensé environ 52 cas de cholera en une semaine dans la localité de Baraka (Sud-Kivu). Il a livré cette information dimanche 1er juin devant les journalistes à Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu.

RDC: les envoyés spéciaux internationaux à Kinshasa pour évaluer l'accord d'Addis-Abeba. Les envoyés spéciaux internationaux pour la région des grands lacs entament ce lundi 2 juin à Kinshasa une visite de deux jours consacrée au rétablissement de la paix dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué un communiqué de la Mission des Nations unies en RDC (Monusco) parvenu à Radio Okapi. Cette visite intervient en prélude à la prochaine réunion des chefs d'Etat prévue en septembre 2014, dans le cadre du mécanisme régional de suivi.

RDC : la baisse de la température en saison sèche affecte la santé, avertissent les médecins. La baisse de la température en saison sèche a un impact négatif sur la santé des enfants et des personnes âgées. Jean-Marie Kayembe, pneumologue aux cliniques universitaires a notamment évoqué, lundi 2 juin, des problèmes respiratoires et de peaux. Il conseille aux personnes âgées à bien se couvrir et aux parents à donner des bains tièdes aux enfants.

Mardi 3 juin.

Kinshasa-Brazzaville : la commission mixte devrait évaluer l'opération des expulsions. La quatrième session de la commission spéciale défense et sécurité entre la RDC et le Congo-Brazzaville se tient depuis lundi 2 juin à Kinshasa. Cette rencontre devrait permettre aux experts de deux parties d'évaluer l'opération des expulsions massives des Congolais de la RDC de Brazzaville et d'autre part d'évaluer l'exécution des accords de défense et de sécurité qui lient les deux pays, a déclaré Richard Muyej, ministre congolais de l'Intérieur à l'ouverture des travaux.

Kisangani : 2 militaires condamnés à mort pour le meurtre d'un convoyeur de fonds de la Soficom. Le tribunal militaire de garnison de Kisangani-Tshopo a condamné, samedi 31 mai, le caporal Shamukwale Mulunda et le 1er sergent Gesimo Bwasa, du régiment FARDC de Bafwasende (Province Orientale) à la peine de mort. Ces deux militaires ont été reconnus coupables de meurtre du convoyeur de fonds de la messagerie financière Soficom en décembre dernier à Bafwasende.

RDC: des évêques catholiques réclament la fin des groupes armés dans l'Est. Les six évêques catholiques de la province ecclésiastique de Bukavu demandent aux autorités congolaises de mettre fin à l'activisme des groupes armés dans l'Est du pays. Ils ont lancé leur appel dimanche 1er juin à l'occasion de la première messe du nouvel évêque de Kasongo au Maniema. Dans cet appel, les prélats se disent inquiets de l'insécurité et des troubles persistants dans l'Est du pays, en proie à l'activisme de plusieurs groupes armés. François Maroy, archevêque de Bukavu, évoque notamment les cas d'assassinats et enlèvements enregistrés dans cette partie de la RDC. Selon lui, on dénombre plus de 771 cas d'enlèvements au Nord du diocèse de Butembo-Beni au Nord-Kivu. L'archevêque cite notamment le cas de trois prêtres assomptionnistes enlevés par des hommes armés le 19 octobre 2012 à Mbau. Et qui sont toujours privés de liberté. Dans leur message, les évêques condamnent également l'absence de transparence dans le résultat des enquêtes menées pour faire la lumière sur cet enlèvement. Par ailleurs, les prêtres exhortent le gouvernement à créer des conditions favorables de développement dans l'ensemble du pays. La société civile de Kasongo a bien accueilli ce message, invitant, à son tour, les autorités nationales à s'impliquer davantage pour une paix durable dans tout le pays. (Radio Okapi)

Le projet de loi sur le bitumage des artères de Kinshasa voté à l'Assemblée nationale. Les députés ont voté lundi 2 juin le projet de loi portant ratification d'un accord de prêt conclu par la RDC et la Banque arabe pour le développement le 17 novembre 2012 à Kinshasa. L'accord prévoit le bitumage et la réhabilitation de quelques artères de la ville de Kinshasa.

Assemblée nationale : 32 députés invalidés réclament leurs indemnités. Les trente-deux députés nationaux invalidés en avril 2012 constitués en collectif réclament le paiement de leurs indemnités. Ils ont fait un sit-in lundi 3 juin au Palais du peuple, siège de l'Assemblée nationale, avec leurs familles pour exiger le paiement de quatre mois des frais d'installation, des frais de rapatriement des élus de l'Intérieur et ceux de vingt mois des indemnités compensatoires.

Katanga: difficile prise en charge des lépreux et tuberculeux à l'hôpital de Kanzenze. L'hôpital général de référence de Kanzenze, situé à 60 km de la ville de Kolwezi, peine à prendre en charge les malades de lèpre et de tuberculose. Cet établissement hospitalier construit en 1908 qui compte neuf services est réputé pour les soins qu'il apporte aux lépreux et aux tuberculeux. C'est l'un de deux hôpitaux spécialisés dans la prise en charge de ces malades au Katanga. Mais depuis quelques années, les services de lèpre et de tuberculose connaissent de nombreux problèmes de fonctionnement. L'hôpital ne parvient pas à nourrir les malades. Faute de nourriture, l'établissement a enregistré plusieurs morts depuis le début de cette année. Sur les 12 lépreux soignés dans cet hôpital en janvier, il n'en reste que quatre. Dix tuberculeux sont décédés pendant la même période. Les lépreux morts ne sont pas toujours enterrés dans les bonnes conditions, déplorent certaines sources. En outre, le médecin responsable de ces deux services vit à Kolwezi, à 60 kilomètres de l'hôpital où il ne se présente que deux fois par semaine. Ce sont les infirmiers qui s'occupent des malades au quotidien. (Radio Okapi)

La SNCC disposera de 28 locomotives neuves l'année prochaine Le coordonnateur de l'unité du Projet de transport multimodal (PTM) à Lubumbashi, Michel Mulongo, affirme que la Société nationale de chemin de fer (SNCC) disposera de vingt-huit locomotives neuves l'année prochaine. Cette dotation entre dans le cadre du PTM lancé en 2011 par le gouvernement congolais et la Banque mondiale dans le but d'améliorer l'interconnexion des transports terrestre, aérien, fluvial et ferroviaire en RDC.

Nord-Kivu : l'Assemblée provinciale refuse d'examiner un rapport sur la cession des terrains au bord du lac Kivu. Après la défaite du M23, le gouverneur du Nord-Kivu a cédé des terrains du domaine public au bord du lac Kivu à des membres des Forces armées de la RDC pour leur montrer sa gratitude. Certains députés provinciaux estiment que cette cession viole les lois de la RDC. Une commission constituée de quelques élus a enquêté sur cette affaire. Lundi 2 juin, la majorité des députés a recalé ce rapport en refusant de voter l'ordre du jour dont le dossier des terrains était le seul point.

Matadi: l'école des sourds-muets manque d'équipements. L'école des sourds-muets Ephphata de Matadi au Bas-Congo est sous-équipée. Elle manque de bâtiments de qualité en nombre suffisants pour les élèves. Ces derniers ne disposent pas non plus de matériel didactique pour leur apprentissage. Le chef de cet établissement scolaire spécialisé, José Kia a déploré cette situation lundi 2 juin. Il sollicite l'appui des autorités et de la Monusco pour sauver l'éducation de la centaine d'élèves qu'il accueille dans cette école.

Province Orientale: la société civile dénonce des évasions récurrentes des détenus à Tshopo. Plus de dix cas d'évasions des détenus sont enregistrés en un mois dans le district de la Tshopo en Province Orientale. Les organisations de défense des droits de l'homme et la société civile qui ont dénoncé cette situation, mardi 3 juin, ont indiqué que les prisonniers s'échappent de plus en plus des maisons carcérales.

Kigali freine le processus d'amnistie des ex-M23 réfugiés sur son sol, accuse Kinshasa. La question de l'amnistie des ex-rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) divise le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC). Selon Kinshasa, Kigali refuse de recevoir sur son sol la délégation congolaise qui doit remettre des formulaires de demande d'amnistie aux ex-M23, et aimerait que la RDC accorde « un statut spécial » à ces anciens combattants, défaits en novembre 2013 par l'armée congolaise appuyées par la Monusco. Cette inquiétude des responsables congolais a été présentée mardi 3 juin lors de la réunion qu'ils ont eue à Kinshasa avec les envoyés spéciaux internationaux pour la région des Grands Lacs.

Vital Kamerhe veut une feuille de route consensuelle pour les élections. « Nous avons voulu comme on avait déjà engagé la table ronde présidée par Martin Kobler d'aboutir à une feuille de route consensuelle pour avoir des élections apaisées, différentes de celles de 2011 qui étaient un véritable chaos électoral », a affirmé mardi 3 juin le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe. Le président de l'UNC a fait cette déclaration au sortir de la rencontre entre l'opposition congolaise et les envoyés spéciaux internationaux qui ont bouclé leur visite de deux jours mardi à Kinshasa. « L'opposition a constaté que la majorité présidentielle et la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) ont une position, qui au

fait met en cause la neutralité et l'indépendance de la Ceni », a ajouté Vital Kamerhe. A la question de savoir si cette table ronde présidée par Kobler n'était pas une ingérence de la communauté internationale dans les affaires internes de la RDC comme l'a fustigé samedi dernier le président Joseph Kabila, Vital Kamerhe répond : « Ce n'est pas une ingérence parce qu'il y a l'accord-cadre d'Addis-Abeba signé par le président Kabila lui-même. Il y a la résolution 2098 acceptée par le président de la République. Dans cette résolution, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies a été sollicité pour donner ses bons offices pour que les Congolais aient un dialogue sans exclusive, afin que nous allions aux élections avec les mêmes chances de les gagner ou de les perdre, dans un climat apaisé », a-t-il poursuivi. La Ceni a publié sa feuille de route en janvier de l'année en cours. Quatre mois plus tard, elle a rendu public le calendrier des élections urbaines, municipales et locales. Au lendemain de cette publication, la majorité présidentielle a salué cette action, invitant le peuple congolais à s'en approprier. Mais pour l'opposition, ce calendrier est « une provocation » pour maintenir Joseph Kabila au pouvoir. Parmi les envoyés spéciaux présents à cette réunion: la représentante du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands lacs, Mary Robinson, le chef de la Monusco, Martin Kobler, l'envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des grands lacs, Russ Feingold, l'envoyé spécial de l'Union africaine, Boubacar Diarra, l'envoyé spécial de l'Union européenne, Koen Vervaeke. Dans la délégation de l'opposition: Bruno Mavungu et Félix Tshisekedi pour le compte de l'UDPS, Vital Kamerhe pour l'UNC, Martin Fayulu pour les FAC et Thomas Luhaka pour le MLC. (Radio Okapi)

RDC: Korongo airlines suspend ses vols domestiques. La compagnie aérienne Korongo Airlines a suspendu l'ensemble de ses vols domestiques depuis lundi 2 juin. Dans un communiqué publié le même jour, la compagnie a précisé que la ligne Johannesburg n'est pas concernée par cette mesure. Korongo airlines a indiqué qu'elle souhaite ainsi obéir aux prescrits de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci) qui a décrété les équipements d'aide à la navigation des aéroports domestiques congolais comme non conformes.

Mercredi 4 juin.

Katanga : la police de Kasaji manque d'infrastructures, de véhicules et du matériel de communication. L'Etat-major de la Police nationale congolaise (PNC) à Kasaji dans le district de Lwalaba (Katanga) est confronté à plusieurs difficultés de fonctionnement. Il manque d'infrastructures, de moyens de communication et de locomotion. Lors du passage mercredi 4 juin d'une équipe de la Monusco dans cette localité, le commissaire de la police de Kasaji a plaidé pour la réhabilitation du siège de la police et sa dotation en moyens de communication et de locomotion.

Une firme espagnole et la RVA s'accordent pour réhabiliter l'aéroport de Kisangani. La Régie des voies aériennes (RVA) et la firme espagnole Geci ont signé mardi 3 juin un accord de partenariat pour réhabiliter l'aéroport international de Bangboka à Kisangani (Province Orientale). Les travaux devraient commencer en juillet prochain pour un coût global de neuf millions de dollars américains.

Elections: les «envoyés spéciaux» demandent à la Ceni de publier le calendrier global. Les envoyés spéciaux de la communauté internationale dans les Grands lacs plaident pour la tenue des élections dans le délai constitutionnel, soit entre 2014 et 2016. Dans une conférence de presse tenue mardi 3 juin à Kinshasa, ils ont demandé à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) de publier un calendrier électoral global, allant des élections locales à la présidentielle.

Sud-Kivu : l'opposition suspend sa participation au processus électoral. La coalition des partis politiques de l'opposition au Sud-Kivu suspend sa participation à tout processus électoral jusqu'à nouvel ordre. Elle l'a annoncé mardi 3 juin lors d'une rencontre avec la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et la société civile à Bukavu. Le représentant de l'opposition à ces assises a précisé qu'ils exigent de l'institution citoyenne chargée d'organiser les élections, un calendrier « qui respecte la démocratie et les préalables pour toute élection ». Les partis de l'opposition demandent la modification du calendrier publié le 26 mai dernier par la Ceni. Selon eux, le calendrier qu'a présenté l'Abbé Malumalu cache la prolongation du mandat du président de la république démocratique du Congo. « Tous les partis politiques de l'opposition ont décidé de ne plus participer aux activités de la Ceni au Sud-Kivu. Le calendrier qu'a présenté l'Abbé Malumalu cache la révision de la constitution, cache le prolongement des mandats des députés au niveau de l'assemblée provinciale et des sénateurs au niveau national », a affirmé Kake Bulindi, porte-parole de l'UDPS. A en croire Kake Bulindi, le discours de l'Abbé Malumalu qui annonce le recensement en 2016 risque de prolonger l'organisation des élections législatives et présidentielle. « Evaluant le recensement en RDC, nous pensons qu'il peut prendre 3 ans. Cela signifie que l'élection au niveau de la députation nationale, du sénat et au niveau de la présidentielle pourraient être organisée si c'est tôt en 2017 et nous, nous ne pouvons pas soutenir cela », a-t-il ajouté. Le secrétaire exécutif provincial de la Ceni, M. Birhenjira, a indiqué que les doléances des membres de partis politiques de l'Opposition seront transmises à qui de droit et une rencontre

de concertation sera tenue pour trouver un terrain d'entente afin que ce processus électoral se poursuive. (Radio Okapi)

Province Orientale : 700 dossiers judiciaires non traités depuis 2013 faute de juges. Plus de sept cents dossiers judiciaires sont en souffrance au Tribunal de grande instance dans le territoire de Buta, situé à 324 kilomètres au nord de Kisangani (Province Orientale). Les avocats qui ont dénoncé cette situation mercredi 4 juin, indiquent que la dernière audience dans cette juridiction a eu lieu le 8 mars 2013. Le manque des juges devant siéger en matière civile et pénale ne permet pas à cette instance judiciaire de fonctionner normalement et de traiter les dossiers judiciaires, précisent-ils.

RDC : l'Eglise catholique s'engage à éduquer la population sur le processus électoral. L'Eglise catholique de la RDC s'engage à l'éducation civique et électorale de la population sur le cycle électoral en cours. Le président de la commission épiscopale Justice et paix, Mgr Freedolin Ambongo, l'a affirmé mercredi 4 juin à Kinshasa, à l'ouverture d'un séminaire électoral à l'intention des quarante-sept diocèses de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco). Par cette action, la commission épiscopale Justice et paix veut contribuer à l'émergence d'un état de droit en RDC et la consolidation de la démocratie, a souligné Mgr Freedolin Ambongo. « La Cenco, par la commission épiscopale justice et paix, à l'approche des échéances électorales de 2015-2016, entend aiguïser la conscience du peuple et l'amener ainsi, en tant que souverain primaire, à contribuer efficacement à l'instauration d'une culture de réconciliation, de dialogue, de cohésion nationale et de paix », a-t-il déclaré. Pour sa part, le président de la Ceni a réitéré son intention d'organiser l'ensemble des élections dans les trois années à venir. (Radio Okapi)

Une ONG recense 160 cas de viols à Wamba et Mambassa depuis avril dernier. Les Maï-Maï jadis sous ordre du chef Morgan, décédé, ont violé cent soixante personnes à Wamba et Mambassa du mois d'avril dernier à ce jour. Les antennes de l'ONG Groupe des pionniers pour le développement (GPD) dans ces deux territoires ont relevé que les miliciens retiennent aussi deux cents personnes contre leur gré. Les incursions dans cette partie de la Province Orientale ont poussé neuf mille personnes à se réfugier au poste d'Etat de Niania à Mambassa.

Martin Kobler se dit satisfait de la décrispation du climat entre les deux Congo. Le Représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en RDC, Martin Kobler se dit satisfait de la décrispation du climat entre les deux Congo. Au cours de la conférence de presse des Nations unies du mercredi 4 juin à Kinshasa, il a évoqué les assises de la Commission mixte RDC-République du Congo sur les expulsions des ressortissants congolais de la RDC du Congo-Brazzaville. Ces travaux de deux jours se sont soldés entre autre par la signature d'une convention sur la circulation et l'établissement des personnes par les deux pays voisins. Le chef de la Monusco s'est dit heureux du processus actuel de communication entre les deux pays : « J'ai été beaucoup critiqué par la République du Congo pour ma visite à Maluku et ma déclaration mais j'ai aussi dit qu'il faut avoir une commission bilatérale parce que c'est le droit de chaque pays d'expulser des gens mais ça doit correspondre au standard international, ça doit être fait par des commissions bilatérales ». Les travaux de la commission mixte défense et sécurité entre la RDC et le Congo-Brazzaville se sont déroulés du lundi 2 au mardi 3 juin à Kinshasa. Les deux pays y ont signé une convention sur la circulation et l'établissement des personnes et des biens entre les deux pays qui doit être ratifié au plus vite. Les deux pays ont aussi décidé de mettre sur pied une équipe mixte RDC-République du Congo qui examinera les allégations relatives aux violations des droits humains commises lors des expulsions des Congolais de la RDC de Brazzaville dans le cadre de l'opération « Mbata ya Bakolo », [gifle des aînés, NDLR]. (Radio Okapi)

Jeudi 5 juin.

RDC : une dernière chance accordée aux FDLR pour se rendre totalement. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu en RDC, Martin Kobler a lancé un dernier appel aux combattants des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR). Ils doivent déposer leurs armes au risque d'y être contraint par les forces de la Monusco et l'armée congolaise. Le temps accordé aux FDLR est limité. « Ça se compte en jours, pas en semaine », a souligné le chef de la Monusco, mercredi 4 juin à Kinshasa, au cours de la conférence hebdomadaire des Nations unies.

Dakar: début de la 9^e conférence de la société civile de la Francophonie. La 9^e conférence des organisations internationales non gouvernementales et de la société civile de la Francophonie a débuté mercredi 4 mai à Dakar. Pendant trois jours, les participants vont notamment discuter de la paix et du développement dans l'espace francophone.

La CPI transfère la garde de trois témoins congolais aux autorités néerlandaises. La Cour pénale internationale (CPI) a transféré mercredi 4 juin la garde de trois témoins congolais aux autorités néerlandaises. Floribert Ndjabu Ngabu, Sharif Manda Ndadza Dz'Na et Pierre-Célestin Mbodina Iribi avaient été transférés depuis leur prison à Kinshasa pour témoigner en mars 2011 dans le procès pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre de deux chefs de milice congolais, Mathieu Ngudjolo Chui et Germain

Katanga. Après leurs témoignages, ils avaient demandé l'asile politique aux Pays-Bas, disant craindre pour leur sécurité s'ils retournaient en RDC.

RDC : 3 000 okapis découverts en Ituri. La Réserve de la faune Okapi (RFO) héberge encore plus de trois mille okapis à l'état sauvage. Le nouveau directeur de cette réserve, Lucien Gédéon Lokumu a assuré, mercredi 4 juin, que cette découverte redonne de l'espoir pour reprendre la capture de ces mammifères à Epulu, village situé à plus de 200 kilomètres au Sud-Ouest de Bunia (Province Orientale), en vue de les apprivoiser. En juin 2012, les miliciens de Paul Sadala alias Morgan avaient tué les quinze okapis en captivité à Epulu.

Les autorités de Matadi recensent les églises. Les églises de la ville de Matadi sont recensées depuis le mercredi 4 mai. Cette activité prévue pour dix jours a été décidée par le conseil urbain de sécurité. Elle est réalisée par une commission de contrôle et des délégués du ministère provincial de la Justice. Le maire de Matadi, Jean-Marc Nzeyidio, affirme que la plupart des églises de cette ville ne sont pas enregistrées auprès de l'autorité publique. Pour lui, ce recensement a été décidé à la suite de différents abus constatés dans les églises. Jean-Marc Nzayidio a promis de fermer les églises qui ne sont pas enregistrées auprès de l'Etat. Les chefs d'églises de Matadi saluent la décision d'organiser un recensement des églises. Mais ils voudraient être associés à cette opération. Le pasteur Victor Néhémie Nkusu, responsable d'une église évangélique, admet que des « abus » sont commis dans certaines églises. Mais il plaide pour que le maire accorde un moratoire aux églises non en règle pour qu'elles se mettent en ordre. (Radio Okapi)

RDC : plus de 300 prisonniers s'évadent à la prison de Bukavu, 4 morts. Quatre morts ont été enregistrés jeudi 5 juin lors de l'évasion massive de trois cent et un prisonniers de la prison centrale de Bukavu (Sud-Kivu). Quatre autres personnes ont été grièvement blessées. Six armes AK47 ont été emportées par les fuyitifs. Ce bilan toujours provisoire est fourni par des sources proches de la prison centrale de Bukavu qui ont requis l'anonymat.

Bunia: les députés provinciaux réclament des sanctions contre les profanateurs d'un cimetière. Le chef de la cité de Bunia aurait autorisé le lotissement d'un cimetière de cette cité de l'Ituri et aurait distribué des sites aux tierces personnes pour faire les champs de manioc et maïs. Une profanation des tombes qui mérite qu'il soit suspendu, estime une commission de l'Assemblée de la Province Orientale qui a rendu les conclusions de son enquête lundi 2 juin.

Sud-Kivu: l'Institut international d'agriculture tropicale inauguré à Bukavu. L'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) a été inauguré jeudi 5 juin sur le site de Kalambo près de Bukavu (Sud-Kivu). Une subvention de 3 millions de dollars US a été octroyée à l'IITA par le gouvernement congolais pour apporter des innovations en matière d'agriculture. A cette occasion, les gouverneurs des deux provinces ont estimé que le laboratoire de cette structure favoriserait le développement agricole au niveau tant local que national.

RDC : l'opposition et la société civile menacent de traduire l'Abbé Malumalu en justice. Plusieurs partis politiques de l'opposition ainsi que des membres de la société civile menacent de traduire en justice le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'Abbé Apollinaire Malumalu. Dans une déclaration commune, lue jeudi 5 juin à Kinshasa par le secrétaire général de l'UDPS, Bruno Mavungu, ils l'accusent « d'atteinte aux droits garantis aux particuliers et violations des lois de la République ». « [Nous comptons] un, retirer nos délégués siégeant au bureau de la Ceni. Deux, traduire monsieur l'Abbé Malumalu en justice pour atteinte aux droits garantis aux particuliers et violation des lois de la République. Trois, mobiliser notre peuple afin de se prendre en charge », a affirmé Bruno Mavungu. Pour le secrétaire général des Forces novatrices pour l'union et la solidarité (Fonus), le député national Emery Okundji, il faut respecter la Constitution de la République dans l'organisation des élections. Pour lui, le processus électoral tel qu'engagé par le bureau de la Ceni risque d'entamer la confiance de la population congolaise en ce processus. L'opposition et la société civile rejettent par ailleurs le calendrier de la Ceni annonçant l'organisation des élections urbaines, locales et municipales en 2015. Elles exigent le parachèvement du processus électoral entamé en 2011 en organisant les élections provinciales et sénatoriales, ainsi que celles des gouverneurs de provinces. L'opposition et la société civile demandent un calendrier issu d'un consensus politique. (Radio Okapi)

RDC: plus de 1 300 000 candidats inscrits au Tenafep 2014. Le ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP) a enregistré environ 1 327 000 candidats au Test national de fin d'études primaires (Tenafep), édition 2014, soit une augmentation de 18% par rapport à l'année 2013. Cet examen, passé jeudi 5 juin à travers toutes les écoles du pays, permet aux finalistes du cycle primaire d'obtenir le certificat qui les autorise à accéder au niveau secondaire.

RDC : les Etats-Unis insistent sur la nécessité d'organiser la présidentielle en 2016. Les Etats-Unis insistent sur la nécessité pour la République démocratique du Congo d'organiser l'élection présidentielle avant fin 2016 dans le respect de l'actuelle Constitution. L'Envoyé spécial des Etats-Unis pour la région de Grands lacs et de la RDC, Russ Feingold, l'a affirmé jeudi 5 juin au cours d'une conférence de presse qu'il a organisée à Kinshasa.

La RDC s'emploie à protéger ses écosystèmes fragiles, affirme Bavon N'sa Mputu. La RDC s'emploie à protéger les petites îles à l'écosystème fragile. Le ministre de l'Environnement et Conservation de la nature, Bavon N'sa Mputu, l'a déclaré jeudi 5 juin à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement placée cette année sous le thème : « Élevez votre voix, et pas le niveau de la mer ». Il attire aussi l'attention de tous sur l'érosion qui ronge la zone côtière de Moanda au Bas-Congo. Cet espace regorge en effet de nombreuses ressources tant biologiques que pétrolières.

Vendredi 6 juin.

Province Orientale: l'administration forestière accusée de favoriser le trafic du bois illégal. L'implication des hommes armés, les fraudes dans l'administration forestière et l'influence des politiciens favorisent l'exploitation et le commerce illégaux de bois dans la Province Orientale, a déclaré jeudi 5 mai à Kisangani le ministre provincial des ressources naturelles. Il l'a affirmé à l'occasion du lancement du projet «Exploitation et commerce légaux de bois, affaire de tous dans la Province Orientale», financé par l'Union européenne et la FAO.

Un projet de loi au Sénat sur la revalorisation du métier d'enseignant. Le projet de loi portant statut particulier du personnel des établissements publics de l'enseignement national a été présenté jeudi 5 juin au Sénat. Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Maker Mwangu Famba a indiqué que ce texte a pour but de revaloriser la fonction d'enseignant en RDC. Mais le sénateur Patrice Aimé Sessanga s'est dit déçu que ce projet de loi ne soit pas précis quant au barème salarial de l'enseignant. Le ministre de l'EPSP a expliqué que ce texte apportait des changements dans les domaines de recrutement, de congés, de promotion, de rémunération, des avantages sociaux et du régime disciplinaire. Maker Mwangu a estimé que l'éducation revêt une importance capitale dans le développement d'une nation, et que le rôle de l'enseignant dans le transfert des connaissances et compétences n'est plus à démontrer. (Radio Okapi)

RDC : arrivée à Gemena de 786 expulsés de Brazzaville. La première vague de 786 expulsés du Congo Brazzaville originaires du Nord et Sud-Ubangi, qui étaient en transit à Mbandaka, est arrivée jeudi 5 juin à Gemena à l'Equateur. Ces expulsés retournent dans leurs milieux d'origine dans les territoires de Gemena et de Kungu, où des sites sont préparés pour les accueillir. Mais les autorités locales déplorent le manque de moyens pour la prise en charge de ces expulsés démunis et des véhicules pour les acheminer dans leurs destinations finales.

Jean Bamanisa compte sur la Monusco pour neutraliser les groupes armés en Province Orientale. Le gouverneur de la Province Orientale, Jean Bamanisa Saïdi, sollicite l'implication de la Mission de l'Onu pour la stabilisation en RDC (Monusco) pour traquer les groupes armés, encore actifs, notamment dans les districts de l'Ituri et du Haut Uelé. Il a lancé cet appel, jeudi 5 juin, au cours d'un échange avec le chef de la Monusco, Martin Kobler, en mission officielle pour la première fois à Kisangani, chef-lieu de la Province Orientale.

Bukavu: 54 évadés dans le filet de la police. Au lendemain de l'évasion massive de quelque 300 détenus de la prison centrale de Bukavu (Sud-Kivu), la police affirme avoir déjà récupéré environ 54 évadés au cours d'une opération ratissage. Le commandant de la police au Sud-Kivu, général Jean-Bosco Galenga, dit avoir renforcé des patrouilles mixtes de l'armée et de la police ainsi que les mesures de sécurité autour de la prison centrale de Bukavu pour éviter de nouvelles évasions.

Maniema: l'aérodrome de Katinga à nouveau opérationnel. L'aérodrome de Katinga, en territoire de Lubutu, à 400 km au Nord de Kindu (Maniema) est à nouveau opérationnel, après être restée hors usage durant plusieurs années. Réhabilitée avec le financement de la Fondation Owad Bafet pour plus de 100 000 dollars américains, la piste de cet aérodrome a été officiellement inaugurée jeudi 5 juin avec un vol humanitaire parti de Goma (Nord-Kivu).

Katanga: les miliciens Maï-Maï incendient plus de 800 maisons à Pweto en mai dernier. Les miliciens Maï-Maï ont incendié environ 870 maisons dans une dizaine de localités de la chefferie Mwenge, en territoire de Pweto, entre les 7 et 8 mai derniers. Cette information est confirmée, vendredi 6 mai à Lubumbashi par des sources tant officielles qu'indépendantes. Ces sources indiquent également que le chef de guerre Kyungu Mutanga Gédeon est réapparu, le 23 mai dernier, au village Kapangwe dans le

groupement de Kyona Nzini, toujours dans la province du Katanga. Ce mouvement d'hommes armés inquiète les populations locales et les acteurs humanitaires. (Radio Okapi)

Kisangani: le centre de formation des unités d'intervention rapide de l'armée est fin prêt, selon Martin Kobler. Le centre d'entraînement tactique du bataillon de l'armée Congolaise de Kisangani est devenu le lieu de formation des unités d'intervention rapide devant remplacer la brigade d'intervention de la Monusco. Martin Kobler a déclaré vendredi 6 juin dans cette ville de la Province Orientale que les bâtiments sont prêts et que les formateurs sont déjà sur place. Seuls, les militaires qui doivent être formés manquent à l'appel, a-t-il indiqué.

Sud-Kivu : baisse de la production agricole à Kalehe. La production agricole a baissé dans le territoire de Kalehe (Sud-Kivu) par rapport au mois de mars. Le président de la société civile de Kalehe, Désiré Majagi l'a affirmé jeudi 6 juin lors d'un entretien avec la presse à Minova. Il a indiqué que la récolte de café est de 1000 Kg par hectare en mai contre 2500 Kg au mois de mars dernier. Désiré Majagi a ajouté que la production du manioc est passée de 2 000 kg à 800 Kg, et celle de haricot de 3000 à 600 Kg. Une baisse qui est due à la rareté des pluies qui a rendu le sol moins fertile, selon l'agronome du secteur de Buzi Minova, Frédéric Balimuchabo. De plus, les agriculteurs manquent de semences pour leurs cultures, ajoute-t-il. Le président de la société civile a demandé aux autorités du gouvernement provincial et central ainsi qu'aux organisations humanitaires de doter les agriculteurs de semences de choux, carottes, aubergines, piments et tomates en remplacement de maniocs, de bananes et de haricots, qui n'exigent pas beaucoup de fertilité de sol pour pousser, contrairement au manioc et au café. (Radio Okapi)

Dakar: les ONG demandent aux Etats francophones de réduire leurs dépenses militaires. Les chefs d'Etat et de gouvernement francophones sont invités à réduire les dépenses militaires au profit des besoins sociaux communautaires de leurs pays. C'est l'une des propositions introduites à la 9ème conférence des organisations non gouvernementales et celles de la société civile accréditées auprès de la Francophonie, qui se tient à Dakar au Sénégal depuis mercredi 4 mai. «On est à 1747 milliards de dollars américains des dépenses militaires en 2013 et puis ça va en augmentant, au niveau de l'ensemble des pays du monde. Et l'Afrique absorbe 8% des ventes d'armes. Je trouve que ça fait beaucoup, alors qu'il y a des besoins sociaux énormes», a déclaré Roger Ferrari, président de la 8ème conférence de ces ONG. Il a par ailleurs appelé la société civile à continuer à dénoncer ces dépenses militaires exorbitantes. (Radio Okapi)

Samedi 7 juin.

RDC: la CPI refuse d'accorder une liberté provisoire au député du MLC Fidele Babala. La chambre préliminaire de la Cour pénale internationale (CPI) a refusé, jeudi 5 juin, d'accorder la liberté provisoire au député du Mouvement de libération du Congo (MLC), Fidele Babala, arrêté à Kinshasa en novembre dernier. Selon le chargé de communication de cette juridiction en RDC, Paul Madidi, les juges de cette chambre estiment que la liberté de ce député du parti chère à Jean-Pierre Bemba risquerait d'influer sur les témoins dans l'affaire de l'ancien vice-président de la République incarcéré à la Haye pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en 2002 et 2003 en Centrafrique. Jeudi dernier, le juge de la chambre préliminaire a invité les autorités congolaises à déposer leurs observations sur la requête de Fidele Babala visant à obtenir une position précise et non-équivoque à son accueil en RDC. Quatre Congolais avaient été arrêtés par la CPI entre le 23 et 24 novembre pour des atteintes présumées à l'administration de la justice dans le contexte de l'affaire qui oppose la procureure, Fatou Bensouda, à l'opposant congolais, Jean-Pierre Bemba Gombo : le secrétaire général-adjoint, Fidèle Babala, le conseil principal de Bemba, Aimé Kilolo Musamba, un membre de l'équipe de la défense de Bemba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo et un témoin cité à comparaître par la défense Narcisse Arido. Ces arrestations faisaient suite à un mandat d'arrêt délivré par le juge unique de la Chambre préliminaire II de la Cour pénale internationale (CPI), Cuno Tarfusser. Il avait retenu les mêmes charges contre Jean-Pierre Bemba Gombo, détenu depuis juillet 2008. (Radio Okapi)

RDC : le Sénat vote la ratification du projet Grand Inga sous réserves. Le Sénat a adopté vendredi 6 juin le projet de loi portant autorisation de ratification du traité du projet Inga. Ce qui autorise au gouvernement de la RDC d'entériner le projet hydroélectrique Grand Inga, signé en 2013 entre la RDC et l'Afrique du Sud. Mais la commission des Relations extérieures de la chambre basse qui a présenté son rapport continue à émettre des réserves quant à certaines dispositions contenues dans ce traité, évoquant notamment le choix des acheteurs, le timing, le titre du projet et la qualité des obligations de Pretoria. Trois semaines plus tôt, la chambre haute avait déjà émis des réserves avant d'adopter ce texte, estimant qu'il devrait encore étudier tous les paramètres avant de donner son aval. C'est fait. Le Sénat a adopté ce projet, et la RDC peut approuver ce traité. La commission des Relations extérieures du Sénat chargée d'examiner en profondeur ce traité, elle encourage l'exploitation du barrage Inga 3, tel que prévu dans l'accord signé entre les deux parties. Selon cette commission, cette exploitation permettra non seulement de combler le déficit énergétique en RDC, mais aussi de vendre l'électricité aux pays voisins et principalement à l'Afrique du Sud. (Radio Okapi)

Kinshasa : Transco totalise 500 bus avec l'arrivée du dernier lot. Le dernier lot de cent bus neufs de la firme Transport au Congo (Transco) est arrivé vendredi 6 juin à Kinshasa. Ce qui porte à cinq cent le nombre total de véhicule de cette société de transport en commun. Le ministre des Transports et voies de communication, Justin Kalumba, qui les a réceptionnés estime que ce nombre est encore insuffisant, mais c'est un pas positif vers la bonne direction.

Katanga: le taux de participation des filles au Tenafep augmente de 20% en 2014. Le taux de participation des filles au test national de fin d'études primaires (Tenafep) est passé cette année de 30 à 50% dans la province à Kambove au Katanga, a affirmé le chef de la sous division de l'Enseignement secondaire et professionnel (EPSP) de ce territoire, René Kabela.

Sud-Kivu : des hommes armés tuent 30 personnes à Mutarule. Trente personnes ont été tuées dans la nuit de vendredi à samedi 7 juin, par des hommes armés dont l'identité n'a pas été révélée, à Mutarule, une localité située à 9 kilomètres de la cité de Sange au Sud-Kivu. Selon des sources religieuses sur place qui ont livré l'information, vingt-quatre autres personnes ont également été blessées. Le mobile de cet acte n'est pas encore connu.

Dakar: la société civile francophone s'engage à assister les victimes de viols et tortures. La 9ème conférence des Organisations internationales non gouvernementales et des organisations de la société civile de la Francophonie s'est clôturée vendredi 6 juin à Dakar au Sénégal. Au cours de ces assises, la société civile a pris plusieurs engagements notamment l'assistance aux victimes de tortures et de viols. Les participants à cette conférence se sont également engagés à impliquer les femmes et les jeunes dans l'élaboration de projets de développement durable inclusif et les informer de leurs droits. Ils ont en outre demandé aux Etats membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de ratifier les conventions et traités liés à la paix et au développement. (Radio Okapi)

Ituri : 2 enfants tués dans une attaque armée à Tchayi. Deux enfants ont été tués et une femme grièvement blessée lors de l'attaque dans la nuit de vendredi 6 juin par des hommes armés au village de Tchayi, situé à 15 kilomètres au Sud de Bunia (Province Orientale). Des sources locales soupçonnent les miliciens de la FRPI de Cobra Matata d'être les auteurs de cette attaque. Des allégations rejetées par le chef d'Etat-major de cette milice, Mbadu Adirodu.

RDC: Korongo Airlines reprend ses vols domestiques. Korongo Airlines a annoncé samedi 7 juin la reprise de ses vols domestiques à destination de Kinshasa, Mbuji-Mayi et Lubumbashi. La compagnie aérienne avait suspendu ses vols domestiques le 2 juin dernier, indiquant souhaiter obéir aux prescriptions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) qui, selon elle, a déclaré les équipements d'aide à la navigation des aéroports congolais non conformes.

Désarmement des FDLR: Kinshasa apprécie le soutien de la Monusco et de la SADC. Le gouvernement de la RDC apprécie le soutien de la Monusco à l'opération de désarmement volontaire des rebelles rwandais des FDLR. Son porte-parole, Lambert Mende, l'a affirmé samedi 7 juin au cours d'une conférence de presse à Kinshasa. La semaine passée, une centaine de rebelles rwandais se sont rendus au Nord-Kivu.

Affaire Chebeya : la justice sénégalaise se déclare compétente pour juger Paul Mwilambwe. La justice sénégalaise se déclare compétente pour juger Paul Mwilambwe, un des policiers condamné par contumace par la justice congolaise à la peine de mort pour l'assassinat des défenseurs des droits de l'homme Floribert Chebeya et Fidèle Bazana. Paul Mwilambwe vit actuellement au Sénégal. Les avocats du Groupe d'action judiciaire (GAJ) de la FIDH et des familles de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ont déposé lundi 2 juin une plainte devant la justice sénégalaise contre lui avec constitution de partie civile. Paul Mwilambwe a été condamné à mort lors du procès au premier degré de l'assassinat de Chebeya et Bazana, tués en 2010. Il est considéré comme un témoin clé dans cette affaire. En 2012, il avait fait des révélations au journaliste belge Thierry Michel, auteur d'un documentaire sur l'affaire Chebeya. Dans ce témoignage, le major Paul Mwilambwe avait mis en cause le général John Numbi, ancien patron de la police congolaise, dans l'assassinat de deux défenseurs des droits de l'homme. Il avait également donné des indications sur l'endroit où Fidèle Bazana aurait été enterré. Le corps de ce dernier n'a jamais été retrouvé. Les avocats des familles Chebeya et Bazana ont demandé la comparution de Paul Mwilambwe lors du procès à Kinshasa. Sans succès. Le procès en appel sur ce double assassinat est interrompu depuis novembre 2012. La FIDH a donc décidé de porter plainte à Dakar pour qu'il soit entendu. (Radio Okapi)

Dimanche 8 juin.

Les femmes du Nord-Kivu s'opposent au cantonnement des FDLR en RDC. Les Associations féminines du Nord-Kivu sont opposées au cantonnement des rebelles des Forces démocratiques pour libération du

Rwanda (FDLR) sur le territoire congolais. Dans une déclaration rendue publique vendredi 6 juin à Goma, ces femmes affirment que ces rebelles rwandais commettent de diverses exactions contre des populations civiles de l'Est de la RDC. Elles souhaitent donc qu'ils soient renvoyés dans leur pays après leur reddition.

Plus de 2 000 moustiquaires imprégnées distribuées aux expulsés de Brazzaville. L'Association de santé familiale (ASF) a distribué, samedi 7 juin, plus de 2 000 moustiquaires imprégnées et des purifiants d'eau aux expulsés de Brazzaville, installés sur le site de Maluku, une commune périphérique de Kinshasa. Avec l'appui d'un financier d'une banque de la place, cette opération a été menée en présence du ministre provincial de la Santé de Kinshasa et des responsables du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP).

Lubumbashi : début de l'opération d'adduction d'eau potable. La Regideso a lancé, vendredi 6 juin, l'opération d'adduction d'eau potable dans différents quartiers de la ville de Lubumbashi (Katanga). Financée par la Banque mondiale à hauteur de 45 millions de dollars américains, cette opération comprend trois phases à savoir: le traitement, le transport et la distribution de l'eau. Ce branchement social qu'exécute la Regideso dans le cadre du Projet eau en milieu urbain (PMU), entend mettre fin à la pénurie d'eau potable qu'enregistrent plusieurs quartiers du chef-lieu du Katanga.

RDC: le gouvernement appelé à subventionner les producteurs de bananes au Bas-Congo. Les producteurs de bananes et bananes plantains du Bas-Congo sollicitent une subvention de l'Etat pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier. Ils ont lancé cet appel au cours de l'assemblée générale organisée, samedi 7 juin, dans la cité de Kimpse, à près de 170 km à l'Est de Matadi (Bas-Congo). Ces paysans, venus de trois districts du Bas-Congo (Lukaya, cataractes et Bas-fleuve, NDLR), disent être confrontés à de multiples problèmes dans l'exercice de leur métier. «Il y a des maladies dont le régime virale connu sous le nom de balaie de la sorcière qui attaque la banane et autre problème, c'est l'ignorance du paysan face à ces différentes maladies et à la planification», a indiqué le porte-parole des agriculteurs et acteurs de développement du Bas-Congo, Ibrahim Manzukula. (Radio Okapi)

Nord-Kivu: des groupes armés gèrent des zones entières à Rutshuru, selon la société civile. Le président de la société civile de Rutshuru, Jean-Claude Mbabaze, accuse les groupes armés de commettre de diverses exactions contre la population civile dans ce territoire du Nord-Kivu. Le patron de cette structure a brossé, jeudi 5 juin, un état des lieux sécuritaire sombre devant plusieurs acteurs sociopolitiques et militaires, réunis par une délégation mixte de la Monusco, en mission sur place. Selon Jean-Claude Mbabaze, les groupes armés divers gèrent des zones entières de plusieurs groupements du territoire de Rutshuru. «Depuis environ un mois, des personnes sont tuées et d'autres enlevées par les combattants de ces groupes armés qui circulent et continuent de faire la loi, sur l'axe Nyamilima-Kisharu ainsi que sur l'axe Tongo», a dénoncé le président de la société civile de Rutshuru. Jean-Claude Mbabaze a également accusé ces miliciens d'avoir érigé des barrières sur ces différents axes, où ils font payer des taxes à tous les voyageurs avant de les laisser passer. La société civile de Rutshuru pointe également le doigt accusateur vers certains militaires incontrôlés qui, selon cette structure citoyenne, extorquent et tirent parfois sur de paisibles citoyens qui tentent de leur résister dans leurs excès. (Radio Okapi)

Les marchés de Kinshasa inondés des fruits non murs. Les différents marchés de Kinshasa sont, depuis quelques jours, inondés de mandarines, orange, citron et autres fruits non encore arrivés à maturité. Un reporter de Radio Okapi a constaté, vendredi 6 juin, sur le terrain que ces fruits manquent de saveur. Les cultivateurs du Bas-Congo qui approvisionnent le marché kinois justifient la cueillette précoce des fruits par la peur de se faire voler la récolte sur l'arbre. Des femmes rencontrées au marché de l'UPN, à Kinshasa, affirment vendre ces fruits par manque de marchandises sur le marché.

Bas-Congo: plaidoyer pour une assistance alimentaire aux prisonniers à Luozi. L'ONG «Fraternité des prisons du Bas-Congo» appellent les autorités provinciales du Bas-Congo et nationales à porter assistance aux détenus de la prison centrale de Luozi, cité située à 300 Km au Nord-Est de Matadi (Bas-Congo). Le coordonnateur de cette structure, Victor-Néhémie Nkusu, a lancé cet appel, samedi 7 juin, au cours d'un point de presse à Matadi, chef-lieu du Bas-Congo. Il a indiqué que les détenus de la prison de Luozi manquent de la nourriture et ils sont aussi victimes de mauvaises conditions de vie.

RDC: le calendrier électoral relève des «prérogatives de la Ceni», affirme Malumalu. «L'établissement du calendrier, ce sont les prérogatives de la Ceni. Et il en est ainsi partout au monde » a affirmé samedi 7 juin le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), abbé Apollinaire Malumalu, au sortir du bureau de l'Assemblée nationale où il est allé déposer le rapport annuel de son institution. Il a fait cette déclaration au moment où des voix s'élèvent au sein de la classe politique congolaise et de la communauté internationale pour dénoncer la publication du calendrier des élections municipales, urbaines et locales. Ces scrutins ont fixés pour 2015.

Sud-Kivu: funérailles sous tension des victimes de l'attaque de Mutarule. Les habitants de Mutarule dans le groupement de Luberizi dans la plaine de la Ruzizi au Sud-Kivu ont enterré, dans un climat tendu ce dimanche 8 juin, leurs proches tués par des hommes armés vendredi. Le nombre des victimes a été revu à trente-six morts. La circulation a été paralysée sur la route nationale numéro 5, barricadée par des jeunes de Mutarule. Cette tension a été perceptible même dans la cité d'Uvira, où des barricades ont également été érigées sur le pont Mulogwe.

RDC: 20 personnes enlevées par des hommes armés à Salaté. Des hommes armés ont enlevé et ramené dans la brousse vingt personnes dans la nuit du vendredi 6 juin à Salaté, village est situé à environ 270 km au sud-ouest de Bunia, dans le territoire de Mambasa (Province Orientale). La nouvelle a été annoncée dimanche 8 juin par Kayumba Isiaka, chef de groupement Bombo. C'est la deuxième attaque d'hommes armés contre des civils dans cette entité coutumière en l'espace d'une semaine.

Lundi 9 juin.

Sud-Kivu: reddition des FDLR à Kitogo. Quatre vingt-quatre rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et deux cent vingt-cinq de leurs dépendants ont fait leur acte de reddition à Kitogo, territoire de Mwenga. L'équipe DDRRR (Démobilisation, Désarmement, Réinsertion, Rapatriement, Réintégration) de la Monusco du Sud-Kivu les a enregistrés dimanche 8 juin. Ils rendront leurs armes au cours d'une cérémonie officielle prévue ce lundi dans cette localité.

Katanga : les Fardc appellent les populations de Pweto et Mitwaba au calme. Le commandant de la 6e région militaire, le général Mbayama Nsiona a invité dimanche 8 juin, les populations des territoires de Pweto et de Mitwaba (Katanga) au calme et à faire confiance aux Forces armées de la RDC. Cet appel fait suite au départ il y a près d'un mois des casques bleus de la Monusco de Pweto.

Grands Lacs: les envoyés spéciaux doivent être impartiaux, estime Thomas Lokondo. Le député national Henry Thomas Lokondo a appelé les envoyés spéciaux des Etats-Unis, de l'Union européenne, de l'Union africaine ainsi que l'envoyée spéciale du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs à « l'impartialité » concernant la question du respect des mandats présidentiels dans les pays de la région. Ce député de la majorité présidentielle (MP) a estimé dimanche 8 juin que conformément à l'accord-cadre d'Addis-Abeba, ces émissaires n'ont pas le droit de regard que sur la RDC, mais aussi sur les autres pays des Grands Lacs. « Les Grands Lacs ne se limitent pas seulement à la RDC. Parmi les douze pays en Afrique dont le dernier mandat des présidents se limite en 2016, il y a au moins 4 pays de la région des Grands lacs. Il y a le Congo-Brazzaville, il y a l'Ouganda, il y a le Burundi, il y a le Rwanda », a affirmé Henry Thomas Lokondo qui se dit surpris que ces envoyés spéciaux n'insistent que sur le cas de la RDC. (Radio Okapi)

RDC: massacre de Mutarule, deux suspects aux arrêts. Un responsable de la jeunesse et un officier militaire ont été interpellés, dimanche 8 juin, après que des hommes armés non identifiés ont tué, dans la nuit du vendredi au samedi, 34 personnes et blessé 25 autres, dans les localités de Mutarulé, Nyamugali et Katekama, en territoire d'Uvira (Sud-Kivu). Le premier est poursuivi pour des déclarations qu'il a faites avant le massacre et le second est accusé par son chef hiérarchique d'« abstention d'agir ». **Des familles réfugiées à Sange.** Plus de dix familles de Mutarule ont parcouru 12 km à pied pour trouver refuge à Sange après le massacre de la trentaine de personnes par des hommes armés inconnus. Ces déplacés rencontrés lundi matin à Sange affirment vivre dans des conditions difficiles dans les différents quartiers de cette cité. Selon le secrétaire administratif de la cité de Sange, Jean-Marie Mangaiko, certains déplacés sont logés dans des maisons inachevées et d'autres passent la nuit dans les cuisines des maisons d'accueil. Ces déplacés n'ont pas pu emporter leurs matelas brûlés dans leurs maisons incendiées à Mutarule. (Radio Okapi)

RDC : 15 millions de personnes sont abonnées aux réseaux de téléphonie cellulaire. Sur un marché de quarante-cinq millions d'utilisateurs potentiels en RDC, seuls quinze millions de Congolais possèdent une carte SIM. Le taux de pénétration est donc le principal défi à relever par les opérateurs de téléphonie mobile dans le pays, a déclaré lundi 9 juin Jean-Léon Bonnechere, le directeur général d'Orange-RDC qui est arrivé au terme de son mandat.

CPI : les juges confirment les charges contre Bosco Ntaganda. La Chambre préliminaire II de la Cour pénale internationale (CPI) a confirmé à l'unanimité lundi 9 juin les charges portées contre Bosco Ntaganda. Il s'agit de 18 chefs de crimes de guerre (meurtre et tentative de meurtre, attaque contre des civils, viol et esclavage sexuel de civils notamment) et de crimes contre l'humanité (meurtre et tentative de meurtre ; viol ; esclavage sexuel ; persécution ; transfert forcé de populations). La Chambre a renvoyé l'ancien milicien devant une chambre de première instance pour y être jugé sur la base de ces charges.

Pénurie d'eau dans certains quartiers de Kinshasa. La majorité de communes de Kinshasa n'ont pas été desservies en eau potable le week-end dernier. Seules les communes de Ngaliema et Mong-Ngafula n'ont pas connu cette pénurie. Alors que dans certaines communes l'eau coule à nouveau dans les robinets depuis le lundi 9 juin dans la matinée, il n'en est pas le cas dans certains quartiers de Bandalungwa, Ngiri-Ngiri, Bumbu, Makala et Lemba. Le directeur provincial de la Regideso à Kinshasa, Gervais Ntariba, indique que cette pénurie est causée en partie par les travaux que réalisait son entreprise à la station de traitement d'eau de N'Djili. Selon lui, cette pénurie est également liée aux travaux réalisés par la Société nationale d'électricité (Snel) à Utexafrica. La coupure d'électricité aurait perturbé la fourniture de l'eau dans l'Ouest de la capitale. (Radio Okapi)

RDC: les FDLR sollicitent l'appui de la SADC pour un dialogue franc avec Kigali. Les rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) veulent retourner dans leur pays par le processus de dialogue et pas celui du désarmement. Ils ont livré leur position, lundi 9 juin, à la délégation de la Communauté des Etats de l'Afrique australe (SADC) en visite à Kanyabayonga (Nord-Kivu) où sont regroupés une centaine de FDLR qui se sont rendus à la fin du mois de mai. Ces rebelles rwandais sollicitent l'appui de la SADC pour un dialogue franc avec le gouvernement rwandais.

Sida : la RDC compte 600 000 personnes infectées. Le directeur du Programme national multisectoriel de lutte contre le Sida (PNMLS), Lievin Kapend, affirme que la RDC compte actuellement environ 600 000 personnes infectées par le virus du Sida. Il a fourni ce chiffre lundi 9 juin au cours d'une réunion à laquelle ont participé le chef de l'Etat congolais, Joseph Kabila, les membres du gouvernement et plusieurs acteurs impliqués dans la lutte contre le Sida pour discuter des stratégies à mettre en œuvre contre cette maladie.

Mardi 10 juin.

Massacre de Mutarule : les députés du Sud-Kivu réclament une commission d'enquête parlementaire. Le caucus de députés du Sud-Kivu réclame l'envoi d'une commission d'enquête parlementaire dans le territoire d'Uvira pour faire la lumière sur le massacre d'une trentaine de personnes dans la nuit de vendredi à samedi 7 juin à Mutarule. Dans une motion d'information présentée au cours de la plénière de lundi 9 juin à l'Assemblée nationale, le président de ce caucus, Benjamin Mukulungu, a déploré la récurrence de la violence à Uvira.

Sud-Ubangi: un responsable de l'enseignement suspendu pour fraude au Tenafep. Le chef de la sous-division de l'Enseignement, primaire, secondaire et professionnel (EPSP) de Budjala au Sud- Ubangi (Equateur) est suspendu de ses fonctions. Il est accusé d'avoir organisé la fraude lors de la passation du Test national de fin d'études primaires (Tenafep). Le directeur provincial intérimaire de l'EPSP/Equateur II, Jean-Pierre Isia Nkosongo, l'a annoncé lundi 9 juin, à son retour d'une mission d'enquête à Budjala.

Kinshasa: la population se plaint de l'imposition du passeport pour la traversée à Brazzaville. Beaucoup de Kinois se plaignent de l'imposition du passeport et d'un visa pour se rendre au Congo-Brazzaville. Cette mesure a été prise par les autorités de ce pays en mi mai après les expulsions des ressortissants de la RDC, débutée en avril dernier. Les Kinois interviewés lundi 9 juin jugent cette procédure trop onéreuse et trop lourde.

RDC: des partis de l'opposition exigent un «vrai dialogue» sur le calendrier électoral. Quelques partis politiques de l'opposition représentés à l'Assemblée nationale demandent la tenue d'un «vrai dialogue» entre acteurs politiques et forces de la société civile impliqués dans l'organisation des élections. Ces députés, ont affirmé lundi 9 juin, que cette rencontre permettra de trouver un consensus sur le calendrier électoral publié le 26 mai par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Ces élus jugent ce document de « partiel et partial ».

RDC: le Gouvernement propose la révision de la constitution. Le conseil des ministres a adopté, lundi 9 juin, quatre nouveaux projets de loi, dont celui relatif à la révision de certains articles de la Constitution. Les autres textes portent sur le processus électoral. Selon le porte-parole du Gouvernement, Lambert Mende, ce réaménagement permettra de doter chaque niveau d'élections de dispositions légales particulières afin de faciliter leur organisation. Ce réaménagement, à en croire Lambert Mende, est le résultat d'une évaluation des élections de 2006 et 2011. Les quatre projets de loi adoptés par le Gouvernement portent sur : les élections urbaines, municipales et locales, les élections provinciales et sénatoriales, des gouverneurs et vice-gouverneurs, les élections présidentielle et législatives, la révision de certains articles de la constitution. « Il paraît en effet indispensable d'élaborer les règles simples et adaptés aux moyens disponibles. Chaque niveau d'élections sera ainsi doté des dispositions légales particulières qui recadrent l'organisation », a souligné le porte-parole du Gouvernement. Mais, le compte rendu du Conseil des ministres n'indique pas spécifiquement les articles de la constitution qui sont visées par cette deuxième modification de la constitution, promulguée le 18 février 2006. Depuis plusieurs mois en RDC, un débat houleux a lieu dans

la classe politique autour d'un des «articles intangibles» de cette constitution : le 220, qui ne permet pas à Joseph Kabila de briguer un troisième mandat. La question de la révision constitutionnelle fait débat dans toutes les couches sociales et politiques de la population congolaise : la classe politique, les associations non gouvernementales, les confessions religieuses, d'autres couches sociales et même la communauté internationale. Si les membres de la majorité présidentielle soutiennent cette démarche, les autres s'y opposent. L'opposition a même lancé la campagne «touche pas à mon 220». Au cours de sa dernière visite officielle le 5 juin dernier, l'envoyé spécial des Etats-Unis pour la région de Grands lacs et la RDC, Russ Feingold, a insisté sur la nécessité de son pays de voir la RDC organiser l'élection présidentielle avant fin 2016 dans le respect de l'actuelle Constitution. (Radio Okapi)

L'Union européenne à Kinshasa pour évaluer les élections de 2011. Une délégation de la mission d'observation électorale de l'Union européenne est arrivée le même lundi à Kinshasa pour évaluer l'application des recommandations des élections de 2011. Dans une interview exclusive accordée mardi 10 juin à Radio Okapi, la chef de cette délégation, Mariya Gabriel, de son nom de jeune fille Nedelcheva, a affirmé que ces recommandations ont pour objectif de renforcer « la transparence et la crédibilité du processus électoral ».

Des rebelles FDLR s'engagent pour la paix dans l'Est de la RDC. Les quatre-vingt-quatre rebelles rwandais des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), qui se sont rendus samedi dernier à Kitogo (Sud-Kivu) se disent déterminés à contribuer au retour de la paix à l'Est de la RDC et dans la région des Grands Lacs en général. Ils ont fait cette déclaration lundi 9 juin dans cette localité du territoire de Mwenga lors de la cérémonie du désarmement volontaire de ces rebelles, en présence des ambassadeurs des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et de la Monusco.

Kasai-Occidental: plus de 2 700 000 d'enfants vaccinés contre la rougeole. Deux millions sept cent soixante-quatorze mille cent trente-huit enfants de six mois à dix ans sont maintenant protégés contre la rougeole au Kasai-Occidental, a annoncé mardi 10 juin le médecin coordonnateur provincial du Programme élargi de vaccination (Pev), Dr Rex Banza Katchelewa. Ces données font suite à la campagne de vaccination intégrée à la fin du mois dernier dans les quarante-quatre zones de santé de la province. «Nous nous attendions à 2 822 867 enfants de six mois à dix ans. Nous avons déjà vacciné 2 774 138 enfants. Ça nous donne une couverture vaccinale de 98,3% ; avec la complétude de 98%. Il nous reste encore 2% de données qui nous viennent de la zone de santé de Mikope, qui a commencé en retard», a précisé le Dr Rex Banza Katchelewa. (Radio Okapi)

Katanga: plus de 100 porcs sont morts en une semaine à Malemba Nkulu. Plus de cent porcs sont morts en une semaine dans la cité de Malemba Nkulu à 700 km de Lubumbashi. Toutes ces bêtes ont présenté les mêmes symptômes, à savoir : la diarrhée, le vomissement et l'amaigrissement. Le service vétérinaire de ce territoire du Katanga a affirmé mardi 10 juin que ce mal, non encore identifié, revient pendant la saison sèche depuis trois ans. Ce service soupçonne la peste porcine.

Nord-Kivu: plaidoyer pour une assistance aux déplacés de Lubero. L'administrateur du territoire de Lubero, Joy Bokele, réclame de l'aide pour six cents ménages de déplacés qui ont trouvé refuge depuis deux mois dans le sud de ce territoire. Ces personnes viennent de Walikale où elles ont fui les affrontements entre FDLR et miliciens de Nduma défense of Congo (NDC) de Cheka. Ces déplacés sont regroupés dans plusieurs sites notamment à Kasuho, Bunyantenge et Njiapanda.

Près d'un tiers de détenus de la prison de Kenge sont incarcérés pour viol. Quinze des cinquante détenus de la prison centrale de Kenge au Bandundu sont incarcérés pour des infractions de viol. Ce chiffre a été révélé lundi 9 juin par Etienne Kazadi, magistrat du parquet de grande instance du Kwango.

La valorisation du métier d'enseignant ne se résume pas au salaire, estime Maker Mwangu. « La rémunération est un élément qui entre dans la valorisation de la fonction enseignante mais nous ne pouvons résumer la valorisation de la fonction enseignante par le salaire », a déclaré mardi 10 juin le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Maker Mwangu au Sénat. Il répondait aux questions des sénateurs qui l'ont interrogé le 5 juin lors de la présentation du projet de loi portant statut particulier du personnel des établissements publics de l'enseignement national.

Katanga : 3 à 5 enfants meurent chaque jour d'anémie à Moba. Trois à cinq enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour d'anémie dans le territoire de Moba. La plupart de ces cas d'anémie sont liés au paludisme auquel fait face cette partie du Katanga depuis le mois de novembre dernier. Certains parents n'ont pas conduit leurs enfants à l'hôpital, attribuant la maladie à la sorcellerie. Les responsables sanitaires locaux indiquent qu'un médecin et deux infirmiers ont été dépêchés dans la zone pour assurer la prise en charge des cas de paludisme grave et d'autres cas d'anémie. Les autorités sanitaires ont décidé la réduction

du prix de la consultation dans les hôpitaux pour permettre à la population d'accéder plus facilement aux structures sanitaires. (Radio Okapi)

Mercredi 11 juin.

Révision constitutionnelle: l'UDPS met en garde, la majorité évoque des articles «inadaptés». Au lendemain de l'annonce d'un projet de loi du gouvernement relatif à la révision de certains articles de la Constitution, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Étienne Tshisekedi estime qu'une modification de la loi fondamentale la banaliserait. A la Majorité présidentielle, on estime que cette révision ne va concerner que quelques articles « inadaptés ». Au cours du conseil des ministres du lundi 9 juin, quatre nouveaux projets de loi ont été adoptés, dont celui relatif à la révision de certains articles de la Constitution. Les autres textes portent sur le processus électoral. Selon le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, ce réaménagement permettra de doter chaque niveau d'élections de dispositions légales particulières afin de faciliter leur organisation. (Radio Okapi)

Pétrole des Virunga: Soco capitule. La société britannique Soco s'est engagée auprès du Fonds mondial pour la nature (WWF) à cesser toute opération pétrolière au sein du parc national des Virunga dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Les deux parties, qui étaient en procès depuis octobre 2013, ont indiqué dans un communiqué commun mercredi 11 juin avoir trouvé un accord à ce sujet.

Sud-Kivu : les notables de Mutarule sollicitent l'appui sécuritaire de la Monusco. Les chefs locaux demandent à la Monusco de protéger la population de la localité de Mutarule, située dans le groupement de Luberizi dans la plaine de la Ruzizi (Sud-Kivu). Ils ont formulé cette demande mardi 10 juin au commandant des forces de la Mission onusienne en RDC, le général Alberto Dos Santos Cruz qui en visite à Mutarule. Vendredi dernier, une attaque d'hommes armés non identifiés a fait trente-six morts et vingt-quatre blessés parmi les civils.

Equateur: plus de 400 enfants meurent de fièvre et d'anémie à Ikela. Environ 455 enfants de zéro à 10 ans sont morts de fièvres et anémie sur les 6 455 cas enregistrés depuis janvier dans les groupements de Yoye, Yaloketo et Mbongi, en territoire d'Ikela à l'Equateur. Cette information est confirmée par le médecin inspecteur provincial de l'Equateur, docteur Joseph Mboyo. Les enfants malades étaient soignés gratuitement dans les centres de santé et hôpitaux du territoire d'Ikela. Mais depuis un mois, ces structures sont en rupture de stock de médicaments pour faire face à cette maladie. Le stock de médicaments envoyé par le gouvernement central est déjà épuisé. (Radio Okapi)

RDC: certains FDLR seront regroupés temporairement en Equateur. Le Représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'Onu chargé des opérations dans l'Est de la RDC, général Abdallah Wafy, a déclaré mercredi 11 juin que les rebelles rwandais des FDLR qui ne veulent pas rentrer dans leur pays seront regroupés temporairement dans un camp militaire à Irebu à l'Equateur en attendant d'être envoyés dans un pays d'accueil. Depuis la fin du mois de mai, près de deux cents rebelles rwandais ont volontairement déposé les armes dans les provinces du Nord et Sud-Kivu.

Kinshasa: des députés de l'Equateur opposés au transfert des FDLR à Irebu. Dans une déclaration faite mardi 10 juin au Palais du Peuple à Kinshasa, les députés nationaux de l'Equateur se sont opposés à la relocalisation dans cette province des rebelles des FDLR qui ont volontairement déposé les armes dans les Kivus. Ces élus redoutent que la présence de ces derniers accentue l'insécurité à l'Equateur. Le gouvernement congolais planifie de regrouper les ex-FDLR qui ne désirent pas rentrer dans leurs pays dans un camp militaire à Irebu avant leur transfert dans un autre pays d'accueil.

Sud-Kivu: nouvelle attaque de la milice Raïa Mutomboki à Shabunda. Des factions de la milice Raïa Mutomboki attaquent depuis quatre jours plusieurs villages dans le Nord du territoire de Shabunda (Sud-Kivu), ont indiqué la société civile et les autorités politiques et administratives locales. Le bilan provisoire fait état de quatre femmes violées, plusieurs personnes prises en otage et des maisons incendiées par les assaillants. D'après ces sources, on observe aussi un mouvement massif des populations locales.

Nord-Kivu: accrochage entre militaires congolais et rwandais à Kabagana. Les militaires congolais et rwandais se sont affrontés mercredi 11 juin sur la colline de Kanyesheja, dans la localité de Kabagana II, en territoire de Nyiragongo, à une trentaine de kilomètres au Nord de Goma (Nord-Kivu). Des sources concordantes rapportent que les Forces armées de la RDC ont riposté à une provocation des Forces pour la défense du Rwanda (FDR) qui auraient tenté de s'installer sur une colline de Kanyesheja, sur le territoire congolais.

Massacre de Mutarule: le ministre de l'Intérieur se dit « scandalisé » par les atrocités. Le ministre congolais de l'Intérieur, Richard Muyej, a rendu visite mercredi 11 juin aux populations éprouvées et aux

personnes blessées lors du massacre de trente-six personnes à Mutarule au Sud-Kivu le vendredi dernier. Il s'est dit scandalisé par les atrocités commises dans cette localité.

85 % du bois des scieurs artisanaux alimentent la RDC, selon l'ONG Cifor. Quatre-vingt cinq pourcent du bois issu du sciage artisanal dans la capitale et dans différentes provinces du pays alimentent la République démocratique du Congo. Ce constat est contenu dans le dernier rapport du Centre de Recherche Forestière Internationale (Cifor) publié jeudi dernier à Kisangani sur le thème : "le marché domestique du sciage artisanal en République démocratique du Congo: état des lieux, opportunités, défis". Guillaume Lescuyer, principal auteur du rapport, estime que cette activité est une solution pour la gestion durable des forêts. Le rapport du Cifor présente le sciage artisanal comme une activité qui génère de revenus importants pour la population même si elle est encore informelle et par conséquent, contribue peu aux recettes de l'Etat : "Les populations locales sont des bénéficiaires majeurs du sciage artisanal. Par la vente des arbres, les salaires, les profits en milieu rural et les paiements des cahiers des charges, elles captent autour de 50 millions de dollars américains par an", indique le rapport du Cifor. Le secteur offre au moins vingt cinq mille emplois directs et produit plus d'un million de mètres cubes de bois. Malgré son ampleur, ce phénomène ne semble pas aujourd'hui remettre en cause l'intégrité de la forêt, estime Cifor. Le rapport de cette organisation révèle que les scieurs artisanaux exploitent plutôt les arbres de gros diamètres, ce qui indique qu'ils travaillent dans les zones où les arbres matures sont toujours abondants. S'agissant des essences des arbres, les scieurs artisanaux sont aussi très sélectifs, poursuit Guillaume Lescuyer. En général, ils n'abattent que cinq espèces, variant selon les zones de production, affirme-t-il. Les scieurs artisanaux travaillent sur deux principaux bassins de production. Le premier se situe autour de Kinshasa, où aucun permis de coupe artisanale (PCA) n'est plus attribué légalement depuis quelques années, tandis qu'une seconde zone de production existe à l'est du pays, surtout en province Orientale, pour alimenter des villes du Nord-Kivu et l'exportation vers l'Afrique de l'est. Dans cette seconde zone, plusieurs dizaines de permis sont attribués aux scieurs artisanaux. D'après les auteurs du rapport, les résultats de l'enquête contredisent « l'impression diffusée que l'exploitation artisanale du bois en RDC se résume à un détournement massif des PCA par des entreprises industrielles ». Cette impression serait due aux fraudes constatées essentiellement dans une seule province en RDC, celle du Bandundu. Guillaume Lescuyer a expliqué que le Cifor a mené une étude, de plus d'un an, dans les marchés de bois de Kinshasa et ceux de Kisangani, aussi bien que les principaux points de passage des flux de bois aux entrées et aux sorties des villes de Kinshasa, Kisangani et six autres villes de l'Est de la RDC. En outre, les chercheurs ont visité vingt-deux territoires, dans lesquels ils ont interviewé près de cinq cents scieurs, sans compter les échanges avec une centaine de participants dans des ateliers de concertation. (Radio Okapi)

Jeudi 12 juin.

RDC : l'Asadho demande au gouvernement de ne pas modifier l'article 220 de la constitution. L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) se dit très préoccupée par l'adoption par le conseil de ministres du projet de loi relatif à la révision de certains articles de la constitution. Dans un communiqué publié mercredi 11 juin, l'ONG demande au gouvernement de ne pas modifier l'article 220 qui limite les matières non révisables de la constitution dont celui portant sur la durée et le nombre de mandats de la République.

RDC-Rwanda : nouveaux tirs à la frontière. De nouveaux échanges des tirs à l'arme légère ont brièvement opposé ce jeudi 12 juin matin vers 8 heures locales des militaires rwandais et congolais dans la localité de Kabagana II, en territoire de Nyiragongo (une trentaine de kilomètres au nord de Goma). C'est le troisième accrochage consécutif entre les deux armées depuis hier matin.

Mbuji-Mayi: 3 ans de prison requis pour le secrétaire fédéral de l'UDPS. Le procès de Bruno Kabangu, secrétaire fédéral de l'Union pour la démocratie pour le progrès social (UDPS) à Mbuji-Mayi a débuté mercredi 11 juin devant le tribunal de paix de la capitale provinciale du Kasai-Oriental. Le prévenu est poursuivi pour «faux bruits tendant à troubler la paix publique et offense à la personne du chef de l'Etat ». Le ministère public a requis trois ans de prison pour Bruno Kabangu, alors que la défense a plaidé l'acquiescement. Le verdict est attendu dans deux semaines. Il est reproché au prévenu d'avoir déclaré que les attaques que le pays a connues en date du 30 décembre 2013 étaient une machination et une mise en scène. Ce jour-là, plusieurs sites stratégiques avaient été attaqués simultanément à Kinshasa, au Katanga et au Maniema par des hommes armés qualifiés de «terroristes» par le Gouvernement. Bruno Kabangu avait été interpellé à la sortie d'une émission de débat politique –où il avait tenu ces propos – sur la radio Fraternité émettant de Mbuji-Mayi en date du 2 janvier dernier. Il avait été transféré à Kinshasa par l'Agence nationale des renseignements (ANR). Quatre mois après, il a été ramené à Mbuji-Mayi pour y être jugé. (Radio Okapi)

RDC-Rwanda: les accrochages à la frontière, un «acte délibéré de provocation» de Kigali, selon Mende. Les accrochages intermittents qui surviennent depuis mercredi matin à la frontière entre la RDC et le Rwanda à 30 km au Nord de Goma, constituent un «acte délibéré de provocation » de Kigali, a estimé jeudi le ministre des Médias et porte-parole du gouvernement de la RDC, Lambert Mende. «On dirait que certains

responsables à Kigali sont sérieusement contrariés par la perspective de la réussite de l'opération de désarmement volontaire des FDLR. C'est comme si on leur enlevé le prétexte béni qui leur a toujours permis de venir pêcher les fruits de leur pillage en RDC. Et ils veulent empêcher absolument que ceci ne réussisse», a dénoncé Lambert Mende. Le porte-parole du gouvernement congolais accuse aussi les éléments de l'armée rwandaise d'avoir abattu mercredi en public un caporal congolais et s'être arrangés pour que les militaires congolais voient cela. Les accrochages ont débuté mercredi matin lorsque les FARDC ont riposté à une provocation des Forces pour la défense du Rwanda (RDF) qui auraient tenté de s'installer sur une colline de Kanyesheja, sur le territoire congolais, a indiqué mercredi le porte-parole militaire au Nord-Kivu, colonel Olivier Hamuli. (Radio Okapi)

Procès Ntaganda : HRW invite la CPI « à cibler les vrais responsables ». Après le renvoi en procès de Bosco Ntaganda, l'ONG britannique Human rights watch (HRW) demande à la Cour pénale internationale (CPI) « de cibler les vrais responsables soupçonnés d'avoir soutenu des groupes armés dans le Nord-Kivu ». Dans un communiqué publié mercredi 11 juin, cette organisation estime que la justice ne sera pas complète « si les individus qui ont appuyé et armé les milices sanguinaires de la RDC ne sont pas inquiétés ». L'affaire Ntaganda est en procès après que la CPI a confirmé les charges contre cet ancien chef de guerre accusé de crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en Ituri (Province Orientale) entre 2002 et 2003. A l'époque, il était l'un des chefs militaires des Forces patriotiques pour la libération du Congo. D'après le communiqué de HRW, des responsables politiques et militaires de la RDC, du Rwanda et de l'Ouganda ont fourni un appui financier, militaire et politique à des milices responsables de nombreuses exactions en Ituri et dans les deux Kivu, en étant pleinement conscients que ces milices se livraient à des violations généralisées du droit international. Pour la directrice du plaidoyer au sein du programme Justice Internationale de HRW Géraldine Mattioli, le procès de Ntaganda devrait donner à la procureure de la CPI la motivation nécessaire pour faire passer son enquête sur la RDC à un niveau supérieur. Elle a invité la procureure à s'occuper des responsables de haut rang qui, en dernière analyse, portent la vraie responsabilité des atrocités commises. Quant aux autorités congolaises, HRW leur a demandé de réaliser des progrès en vue de l'adoption d'une proposition du gouvernement pour créer des chambres spécialisées mixtes. Celles-ci seraient chargées de traiter ces dossiers dans le cadre du système judiciaire congolais, à condition qu'elles soient indépendantes et efficaces. En réaction à la demande de HRW, le porte-parole de la CPI en RDC, Paul Madidi, a souligné que depuis quelques années, le bureau du Procureur mène des enquêtes par rapport aux crimes dans les deux Kivu. Il a souligné que cela demande suffisamment d'éléments d'informations et qu'il faudrait du temps avant de voir ces enquêtes aboutir. (Radio Okapi)

Accrochages à la frontière RDC-Rwanda: Martin Kobler appelle au calme. Après les accrochages entre les armées congolaise et rwandaise à la frontière les deux pays, le patron de la Monusco, Martin Kobler, appelle les deux pays au calme. Dans un communiqué rendu public le jeudi 12 juin, le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en RDC exhorte la RDC et le Rwanda à désamorcer la tension et à s'abstenir de tout acte de violence.

Ituri: des élèves entre les carrières minières et l'école. A l'occasion de la Journée internationale contre le travail des enfants célébrée le 12 juin de chaque année, l'ONG Save the Children indique qu'une centaine d'élèves d'une école primaire à Iga Barrière, en Ituri, partagent leur temps entre les cours et les carrières minières. Après l'école, ces enfants exercent le petit commerce dans des carrières d'or où ils vendent de l'eau, des beignets et des arachides. D'autres transportent du sable à partir duquel est extrait l'or. Save the Children rapporte que ces enfants sont des élèves de la 3e, 4e, 5e et 6e année primaire. Le directeur de cette école primaire, Dhego Basara, confirme ces faits et plaide pour l'amélioration de la situation. « Ils quittent la maison le matin pour aller à l'école. De l'école, ils vont chercher leurs collations dans les carrières d'or », explique-t-il. Le responsable de l'école regrette que certaines élèves se livrent à la prostitution dans les carrières minières. Parmi les élèves qui travaillent dans les carrières d'or à Iga, Save the children a dénombré quarante filles. Mais ce phénomène ne se limite pas à l'école primaire d'Iga Barrière. Des élèves d'autres écoles partagent également leur temps entre les cours et le travail dans les carrières minières. **Des enfants cireurs et casseurs de pierre à Kinshasa.** Des enfants qui travaillent, on en trouve aussi dans les rues de Kinshasa. Ils sont cireurs, casseurs de pierre, conducteurs de taxi-moto, vendeurs d'eau en sac en plastique. À la carrière de Kinsuka, ils cassent des pierres à côté des adultes. Ailleurs dans la ville, ils vendent de l'eau en sac en plastique, des mouchoirs en papier et des friandises. Des enfants cirent également des chaussures dans la capitale congolaise. D'autres sillonnent la ville pour entretenir les ongles des dames. Certains sont employés comme domestiques dans certaines familles. Bon nombre de filles s'adonnent aussi à la prostitution. Certains spécialistes expliquent que le travail des enfants est une conséquence de la pauvreté. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a lancé la Journée mondiale contre le travail des enfants en 2002 pour attirer l'attention sur l'étendue mondiale du travail des enfants ainsi que les actions et les efforts nécessaires pour l'éliminer. (Radio Okapi)

Vendredi 13 juin.

RDC: vers une session extraordinaire du Parlement pour réviser la constitution ? Même si les deux bureaux du Parlement ne l'ont pas encore annoncé officiellement, la convocation d'une session extraordinaire semble pointer à l'horizon compte tenu des matières qui doivent être examinées, estiment de nombreux députés. Parmi les matières à traiter figurent notamment les quatre projets de loi adoptés au cours du conseil de ministres du lundi dernier.

Kinshasa: le MLC et le RCD/KML opposés à la révision constitutionnelle. Le Mouvement de libération du Congo (MLC) et le Rassemblement congolais pour la démocratie/Kisangani-Mouvement de libération (RCD/KML) ont désapprouvé la révision constitutionnelle annoncée par le Gouvernement. Dans le contexte pré-électoral actuel, selon le MLC, un tel projet viole l'esprit démocratique qui anime la constitution et celui de la cohésion nationale tant recherchée. Loi sacrée du pays, soutient le RCD/KML, la constitution ne doit pas subir des changements intempestifs au bon vouloir de la classe politique.

Katanga : 1 000 élèves de Bukama obligés de fabriquer des briques pour leurs écoles. Près d'un milliers d'élèves de la cité de Bukama, province du Katanga, sont obligés de fabriquer des briques en terre cuite pour leurs écoles. Les plus jeunes doivent produire cent vingt briques par jour, et ceux de la sixième année produisent entre trois cent et quatre cents. Le chef de service des affaires sociales de Bukama a estimé, jeudi 12 juin, qu'il s'agit là des travaux forcés imposés aux mineurs tandis que les responsables d'écoles parlent plutôt des travaux manuels faisant partie des programmes des cours.

Accrochages RDC-Rwanda: Kigali nie avoir violé le territoire congolais. Le gouvernement congolais accuse le Rwanda d'avoir violé son territoire à l'issue des accrochages survenus, mercredi et jeudi derniers, entre les armées de deux pays, dans le territoire de Nyirangongo, à plus de 30 km au Nord de Goma (Nord-Kivu). Ce que rejettent les officiels rwandais. Les affrontements entre les deux pays sont contraires à l'esprit et à la lettre de l'accord-cadre de paix d'Addis-Abeba, signé en février 2013, par les Etats de la Conférence internationale de la région des Grands lacs (CIRGL), sous l'égide de la Monusco et de l'Union africaine (UA). Dans cet accord-cadre de paix, les pays de la région avaient renouvelé leur engagement entre autres à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats voisins, à respecter les préoccupations et intérêts légitimes des Etats voisins, notamment sur des questions de sécurité. Mais l'accord n'a pas prévu de sanctions contre tout Etat signataire qui marcherait à l'encontre de ce texte. Il stipule tout simplement qu'un mécanisme de suivi régional, impliquant les dirigeants des pays de la région, passe en revue les progrès de la mise en œuvre des engagements pris à Addis-Abeba. Lambert Mende avait qualifié ces accrochages d'«acte délibéré de provocation» de Kigali qui, selon lui, chercherait à entraver le processus de désarmement volontaire des FDLR. Après ces incidents, le patron de la Monusco, Martin Kobler, a appelé la RDC et le Rwanda au calme, leur demandant de s'abstenir de tout acte de violence. **La vice-présidente du Parlement allemand appelle la RDC et le Rwanda à la réconciliation.** Après les affrontements entre les soldats de l'armée congolaise et rwandaise, la République fédérale d'Allemagne plaide pour le retour de la paix entre les deux pays. La vice-présidente du Parlement allemand, Claudia Roth, a lancé cet appel jeudi 12 juin à l'issue d'une visite de deux jours à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu. (Radio Okapi)

RDC: la mission de suivi électoral de l'UE plaide pour un calendrier électoral « complet ». La mission de suivi électoral de l'Union européenne en RDC encourage la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à publier un calendrier électoral complet, consensuel et assorti d'un budget détaillé. C'est l'une des recommandations qu'elle formule dans le rapport préliminaire publié vendredi 13 juin à la fin de sa mission de cinq jours à Kinshasa. Cette recommandation avait déjà été formulée par les envoyés spéciaux de la communauté internationale pour les Grands Lacs lors de leur dernier séjour à Kinshasa. Ces émissaires avaient demandé à la Ceni de publier un calendrier global, allant des élections locales à la présidentielle. Le 26 mai dernier, la commission électorale avait publié le calendrier des élections municipales, urbaines et locales. La Majorité présidentielle a salué cette publication alors qu'une partie de l'opposition estime que l'exécution de ce calendrier pourrait entraîner une prolongation de la présidentielle au-delà de 2016. La mission de suivi électoral de l'UE insiste sur la nécessité du dialogue pour aboutir à un consensus. En outre, la mission de suivi électoral de l'UE salue la restructuration de la Ceni avec l'institution de l'assemblée plénière comme organe collégial de décision et la réactivation des cadres de concertation. Elle salue également l'inscription de l'audit externe du fichier des électeurs au calendrier électoral publié le 26 mai dernier par la Ceni et appelle à la recherche d'un consensus autour des modalités de l'audit. « La mission attire l'attention des autorités compétentes sur l'enrôlement des jeunes ayant atteint l'âge de la majorité depuis la dernière révision électorale ainsi que des ressortissants congolais établis à l'étranger », ajoute Mariya Gabriel. (Radio Okapi)

Sud-Kivu : 4 580 déplacés de Mutarule identifiés à Sange. L'identification des habitants de Mutarule qui ont trouvé refuge à Sange après le massacre la semaine dernière d'une trentaine de personnes s'est clôturée

ce vendredi 13 juin dans la matinée. Selon le chef de la localité de Mutarule, ce sont au total 4 580 habitants de sa localité qui vivent dans neuf quartiers de la cité de Sange.

Bandundu: l'Hôpital général de Kenge manque de poches de sang. Le médecin épidémiologiste de Kwango (Bandundu), docteur Delly Ljil, a déclaré vendredi 13 juin que l'Hôpital général de Kenge manque depuis une semaine de poches de sang. Il a appelé les habitants de cette ville à faire des dons de sang pour alimenter la banque de sang de cet hôpital. Selon le médecin, cet établissement hospitalier a besoin de 60 poches de sang par mois pour prendre en charge les cas d'urgence.

Katanga: 130 viols collectifs enregistrés en 6 mois à Pweto. Les Mai-Mai Bakata Katanga ont commis plus de 130 viols collectifs, en six mois, dans le territoire de Pweto (Katanga). Ce chiffre est contenu dans le rapport de l'ONG «Libertas» publié il y a quelques jours à Lubumbashi.

Samedi 14 juin.

RDC: le Congrès désigne les membres de la Cour constitutionnelle ce samedi. Les sénateurs et députés nationaux doivent se réunir en Congrès ce samedi 14 juin au Palais du Peuple. Selon des sources parlementaires, la rencontre va porter sur la composition de la future Cour constitutionnelle. Les noms de Jean-Louis Esambo, Banyaku Lwape et Felix Vunduawe Tepemako sont les plus cités. En revanche, la présence de Joseph Kabila à ces assises n'a pas été confirmée.

Thomas Lokondo demande la réouverture de l'assemblée provinciale de l'Equateur. Le député Henri Thomas Lokondo, élu de Mbandaka, demande la levée de la suspension des activités de l'assemblée provinciale de l'Equateur, décidée par le Gouvernement depuis plus d'un mois. Il a formulé cette demande à travers une motion d'information qu'il a présentée à la plénière de l'Assemblée nationale du vendredi 13 juin. Lors de son intervention, le député Lokondo a affirmé que la raison avancée à l'époque par Kinshasa pour suspendre les travaux de l'assemblée provinciale de l'Equateur s'est avérée fautive, après enquête sur place. D'où la nécessité, d'après lui, de lever cette mesure qui bloque le fonctionnement de cette institution. Au cours d'un conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat Joseph Kabila le mardi 22 avril, le gouvernement avait décidé de suspendre toutes les activités de cette assemblée, pour mettre fin à «une nouvelle crise en gestation au sein de l'assemblée provinciale et du gouvernement provincial de l'Equateur». (Radio Okapi)

Nord-Kivu: la brigade d'intervention de la Monusco se déploie à Walikale. La brigade d'intervention de la Monusco a commencé depuis le mardi 10 juin à se déployer à Kashebere, groupement de Luberike, dans le territoire de Walikale au Nord-Kivu. Ce déploiement se fait en prévision des opérations contre les groupes armés actifs dans cette zone, même si la date du début des opérations n'est pas encore fixée, a affirmé samedi 14 juin, le commandement de cette brigade. Mais déjà, la population locale salue cette présence des casques bleus.

Mitwaba : plaidoyer pour une assistance aux déplacés. Plus de trente-neuf mille ménages des déplacés internes vivent sans assistance dans le territoire de Mitwaba, à près de 450 kilomètres de Lubumbashi (Katanga). L'administrateur du territoire, Donatien Kasongo, qui a livré cette information samedi 14 juin, appelle les autorités du pays et les agences humanitaires à apporter aide à ces personnes en vivres et non vivres.

Equateur : la société civile proteste contre le transfert des FDLR à Irebu. La coordination provinciale de la société civile de l'Equateur a organisé une marche « préliminaire » samedi 14 juin pour protester contre la relocalisation des rebelles rwandais FDLR qui déposent les armes au Nord-Kivu. Le gouvernement congolais planifie de regrouper les ex-FDLR qui ne désirent pas rentrer dans leurs pays dans un camp militaire à Irebu avant leur transfert dans le centre d'instruction des Forces armées de la RDC à Irebu, dans le Territoire de Bikoro (Equateur).

Nord-Kivu : les notables Hutus démentent la création d'un groupe armé d'auto-défense. « La communauté Hutu congolaise n'a pas besoin de créer un groupe armé pour sa protection, car elle est déjà protégée par le gouvernement », a affirmé le vice-président de cette communauté, Alexis Ndalihoranye. Il réagissait samedi 14 juin aux allégations faisant état de la création d'un groupe armé dénommé « Forces pour la protection du peuple hutu, FPPH » au sud du territoire de Lubero au Nord-Kivu.

RDC: le besoin de sang sécurisé reste entier dans les hôpitaux, affirme le Dr Sylvain Yuma. Les hôpitaux de la République démocratique du Congo (RDC) ont toujours besoin du sang sécurisé ou de bonne qualité pour sauver des milliers de vies humaines. Le médecin coordonnateur du Programme national de transfusion sanguine (PNTS), docteur Sylvain Yuma, l'a déclaré samedi 14 juin, à l'occasion de la

célébration de la journée mondiale du don de sang. En RDC, elle a été commémorée sous le thème: « un sang sécurisé pour sauver la vie des mères».

RDC-Ouganda : début du recensement de grands mammifères à la frontière. Le comptage de grands mammifères de savane dans le parc national des Virunga et le Queen Elisabeth national park d'Ouganda démarre ce samedi 14 juin. Organisée par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et Uganda Wildlife Authority, cette opération va se dérouler sur une période de quatre jours dans la savane au nord et au sud du lac Edouard. Ce recensement va concerner particulièrement les éléphants, les buffles et les antilopes. Selon la direction de l'ICCN au Nord-Kivu, qui livre cette information, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la faune. Elle se fait conjointement avec l'Ouganda, car elle concerne une faune transfrontalière qui se déplace dans les deux pays. (Radio Okapi)

Dimanche 15 juin.

RDC-Cour constitutionnelle : la majorité applaudit, l'opposition dénonce. Les députés de la Majorité présidentielle (MP) saluent la désignation, samedi 14 juin, de trois premiers membres de la Cour constitutionnelle au Parlement réuni en congrès. Le groupe UDPS et alliés a, de son côté, boycotté cette cérémonie dénonçant «des méthodes rétrogrades visant à corrompre le fonctionnement démocratique de la République». Les professeurs Félix Vunduawe Te Pemako et Banyaku Lwape ainsi que Me Corneille Wassenda ont été choisis membres de cette Cour chargée du contrôle de la constitutionnalité des lois et des actes ayant force de loi.

Sud-Kivu: plus de 10 filles violées en six mois à Kabare. Plus de dix filles ont été kidnappées puis violées, en six mois, dans le territoire de Kabare (Sud-Kivu). Le président de la société civile du groupement Bugorhe, Ephrem Iragi, a indiqué que l'âge des victimes varie entre trois et dix ans et elles sont violées dans les mêmes circonstances. Le cas le plus récent est celui d'une fillette de 3 ans, violée dans la nuit de jeudi 12 à vendredi 13 juin dans la localité de Bwinika, près de l'aéroport de Kavumu.

Kinshasa: plus de 4 000 moustiquaires imprégnées remises aux Fardc. L'Association de santé familiale (ASF) a remis, samedi 14 juin, plus de 4 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide aux responsables des services de santé des Forces armées de la RDC en présence du directeur du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) et quelques militaires bénéficiaires. Ces lots de moustiquaires sont destinés aux militaires cantonnés dans les communes de Maluku et N'Sele Kinkole, à l'occasion des festivités de l'indépendance de la RDC et permettront aux bénéficiaires de lutter contre le paludisme.

Katanga: les cas de cholera ont baissé de 70% en une semaine à Kyubo. Les cas de cholera ont, depuis deux semaines, baissé de 70% dans le centre de santé de Kyubo, à près de 250 km de Lubumbashi (Katanga). L'infirmier chef de cet établissement sanitaire, Daniel Kazembe Kasota, affirme avoir enregistré, samedi 14 juin, 34 cas au lieu de 134 comme auparavant, en raison de deux malades le jour. Il a attribué ce succès à plusieurs stratégies mises en place par la zone de sante pour lutter contre la propagation de cette épidémie dont la sensibilisation des relais communautaires, la désinsectisation ainsi que la chloration d'eau des rivières.

Cour constitutionnelle: Delly Sessanga salue la désignation du Parlement. Le député de l'opposition Delly Sessanga Hipungu salue la décision du Parlement, désignant les trois premiers membres de la Cour constitutionnelle, à savoir: Félix Vunduawe, Banyaku Lwape et Corneille Wassenda. L'élue du territoire de Luiza (Kasaï-Occidental) a livré sa position, dimanche 15 juin, au lendemain de la désignation de deux chambres du Parlement, réunies en congrès, au Palais du peuple, à Kinshasa.

RDC: 4% des éléphants d'une réserve tués. Soixante-huit éléphants du parc national de la Garamba ont été tués par des braconniers en deux mois, soit environ 4% des pachydermes vivant dans cette réserve du Nord-Est de la RDC, ont indiqué aujourd'hui les autorités responsable de la gestion du parc. La Garamba fait face à "une attaque concertée contre la population éléphantine du parc", écrivent l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICC) et le réseau African Parks, qui gèrent de concert ce parc naturel classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité. "En dépit d'une intensification des efforts contre les braconniers", le massacre des éléphants s'est accéléré depuis la mi-mai, déplore le communiqué, notant que ceux-ci utilisent des méthodes de plus en plus brutales. Au moins neuf éléphants "ont été tués par balles à partir d'un hélicoptère", ajoute le texte, et les gardes du parc ont dû subir une fois des tirs de grenades lancées par des "braconniers soudanais", ajoute le communiqué, qui montre des photos de bêtes gisant, la tête découpée, les braconniers emportant désormais les cerveaux, les défenses et les parties génitales des animaux. (Le Figaro-AFP)

Mitwaba : le chef milicien Gédéon veut rendre les armes à la Monusco. Le seigneur de guerre Kyungu Mutanga alias Gédéon a déclaré qu'il pourrait se rendre à la Monusco si celle-ci était présente à Mitwaba ou

à Pweto. L'administrateur du territoire de Mitwaba, Donatien Ngoy Kasongo l'a fait savoir aux membres de la délégation de la Monusco de Lubumbashi en mission de trois jours à Mitwaba Centre. Ce territoire ainsi que ceux de Pweto et Manono (Katanga) forment le « triangle de la mort », à cause des exactions commises par les combattants Mai-Mai du groupe de Gédéon et les Mai Mai Bakata Katanga.

Assemblée nationale : session fructueuse selon la majorité, mitigée selon l'opposition. L'assemblée nationale a clôturé dimanche 15 juin la session de mars. Une session fructueuse avec le vote de quatorze lois, a estimé le président de cette institution, Aubin Minaku, dans son discours de clôture. Par contre, Eve Bazaiba, députée nationale de l'opposition a déploré un contrôle parlementaire pas assez consistant. Aubin Minaku s'est facilité du travail abattu. Il a notamment cité le vote du projet de loi sur le code des assurances et la proposition de loi portant régime général des hydrocarbures. Il a cependant souligné que plusieurs défis restent à relever. Il a insisté sur les priorités inscrites au calendrier de la prochaine session qui sera ordinaire ou extraordinaire : « Nous examinerons notamment en priorité, le projet de loi organique portant fixation des limites des provinces et de la ville de Kinshasa, la priorité sera aussi accordée à l'examen du projet de loi portant organisation des élections urbaines, municipales et locales, et enfin notre attention sera accordée à l'examen du projet de loi portant reddition des comptes du budget du pouvoir central pour l'exercice 2013 ». La députée de la majorité présidentielle, Adèle Kayinda a aussi évoqué à l'actif de l'Assemblée nationale l'entérinement, samedi 14 juin, de trois membres de la cour constitutionnelle. Aubin Minaku a aussi annoncé la mise en place dans les prochains jours d'un comité de suivi de ses recommandations au gouvernement. Pour Eve Bazaiba, cela prouve que les recommandations du parlement aux institutions, notamment au Gouvernement ne sont pas suivies. Les députés de l'opposition dressent par ailleurs un bilan mitigé de la session parlementaire qui vient de se clôturer, surtout en ce qui concerne le contrôle parlementaire car, selon elle, si les recommandations ne sont pas appliquées donc le contrôle pose un problème : « Le travail, nous l'avons abattu comme il se doit du point de vue législatif c'est positif, mais du point de vue contrôle parlementaire, il se pose quand même un problème régulier. Le parlement, ce n'est pas seulement la fonction de légiférer mais c'est plus la fonction du contrôle de l'action du gouvernement. Il faudrait aussi que les amis de la majorité sachent que même si on est de la majorité le plus important c'est le pays ». (Radio Okapi)